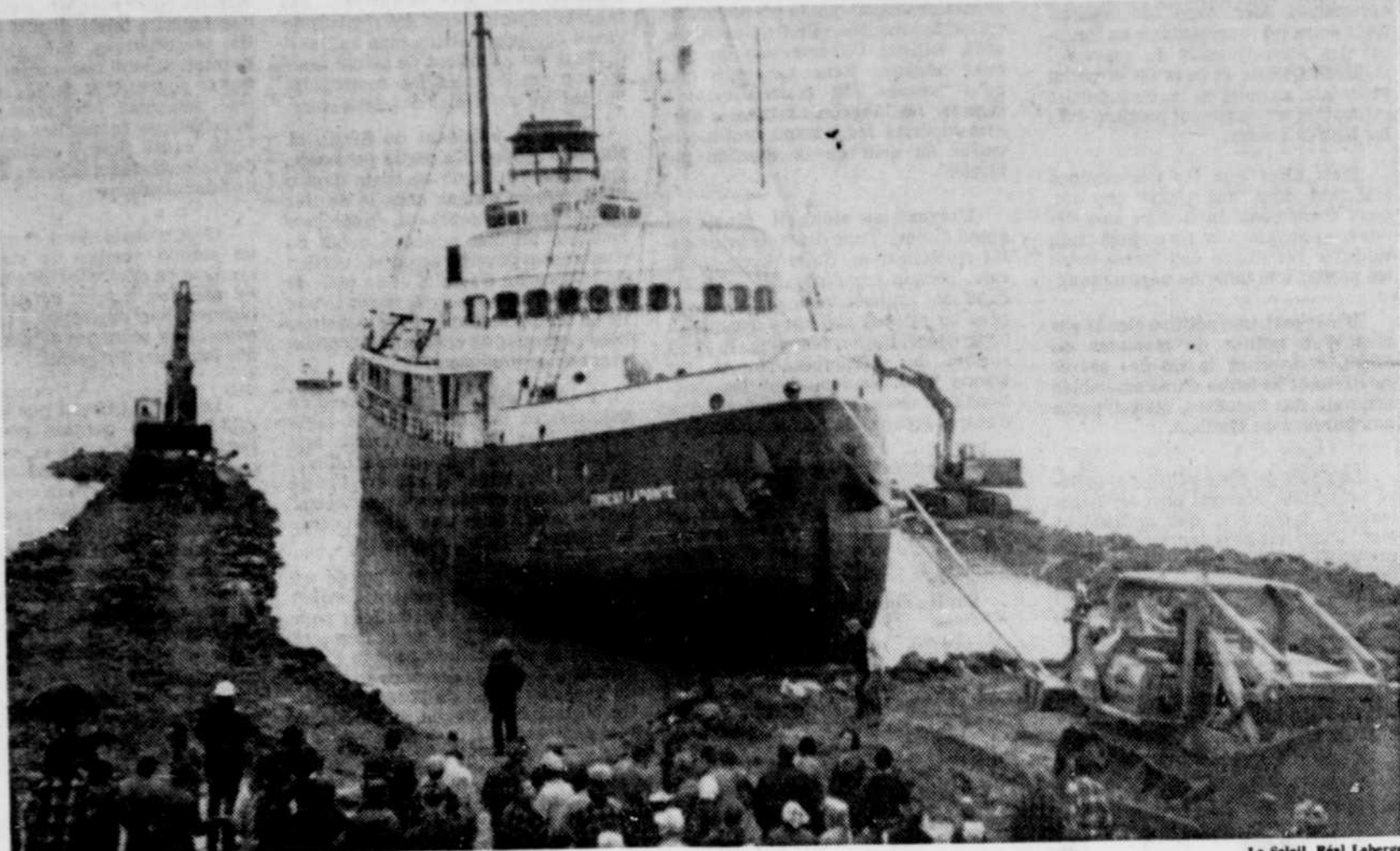


l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie



Heureux de la réussite, les capitaines Brisebois, Georges-Edouard Gaudreau et Roger Dionne



Le brise-glace a finalement accosté près du Musée maritime Bernier.

Deux échouements lors des manoeuvres

Le "Ernest-Lapointe" à bon port

par Réal LABERGE

L'ISLET-SUR-MER — Le brise-glace "Ernest-Lapointe" a finalement été accosté à 75 pieds du Musée maritime Bernier de L'Islet-sur-Mer, hier matin, à 6h45, après deux heures et demie de délicates et difficiles manoeuvres.

Le touage du navire de 184 pieds de long, sur 36 de large et d'un tirant d'eau de 14,5 pieds, dans un chenal de 40 pieds de largeur, de 15 de profondeur, et préalablement creusé sur 1,120 pieds de battures, a failli se terminer par un échec, lors de deux échouements contre le remblai de la tranchée.

A l'arrière du musée et jusqu'à l'antique église paroissiale, sous la pluie battante et dès le début de l'opération maritime, à 4h15, des centaines de spectateurs ont suivi le déroulement d'une entrée spectaculaire, agrémentée par le passage incessant de voiliers de grandes coques blanches.

L'ambiance y était! Soit qu'on maugréait contre les courants imprévisibles du rocher Panet, qui menaçaient de projeter le brise-glace et sa flottille de remorqueurs contre cet îlot rocheux, soit en y allant d'applaudissements et de cris d'approbation, chaque fois que le touage ou "les poussées à l'épave" réussissaient à le dégager de l'enlèvement; ou en mur-

murant avec angoisse contre les forces de la marée, qui repoussaient le "Ernest-Lapointe" hors de la trajectoire et contre le remblai de l'étroit chenal. Ce qu'il fallait juger à l'oeil, au moment d'une marée de pointe de 19,4 pieds.

De justesse

"On a passé de justesse et on a dû foncer, risquant le tout pour le tout", a précisé au SOLEIL l'un des deux maîtres à bord, le capitaine Jean Brisebois, tandis que son coéquipier, le capitaine Henri Saint-Pierre, ajoutait qu'on n'avait plus tellement le choix: il n'y avait plus moyen de reculer au large, jusqu'au navire de touage, le Montcalm. "Il n'y avait plus qu'une solution, celle de s'aligner de nouveau dans le chenal... et d'avancer le plus loin possible!"

Et ce fut soudain le déblocage, puis l'entrée, au poil, dans le bassin artificiel qui servira de mouillage définitif au célèbre brise-glace construit en 1940. Le "Ernest-Lapointe" y finira sa carrière comme un attrait pour le musée Bernier.

Longue nuit

Depuis le quai de la Garde côtière, à Québec, le dernier voyage du brise-glace a été fait à la remorque du Montcalm, commandé par le capitaine Benoit Bouchard. A 2h45 hier matin, le navire et

les bâtiments de touage étaient parvenus à 1,5 mille, au large de L'Islet-sur-Mer.

C'est une heure et demie plus tard, dans la pénombre et un léger voile de brouillard, qu'a été donné le signal de l'approche par les deux co-commandants, des "anciens" de L'Islet et des volontaires d'une opération entreprise, pour la plupart de ses exécutants, sous le signe du bénévolat.

La manoeuvre devait être exécutée grâce à la collaboration de cinq remorqueurs, alors que le "Ernest-Lapointe" avait préalablement été délesté de sa cargaison de mazout et était privé de son propre pouvoir.

Tout a fonctionné sans problème majeur jusqu'à environ 1,000 pieds du rivage, à une profondeur d'eau permettant une traction avant par deux catamarans de la Garde côtière, les garde-côtes 06 et 03 respectivement commandés par les capitaines Dieudonné Simard et Pierre Santerre.

Il fallait alors que ces deux remorqueurs se dégagent, pour céder la place aux "poussées à l'épave" de trois barges de débarquement de plus faible puissance, le Jean-Bourdon, dirigé par le capitaine Conrad Hamel, le LCM-5, sous les ordres du capitaine Lucien Lafleur, et le G.P. barge du Montcalm,

commandé par le capitaine Allan Stairs.

L'échouement

A la fine pointe du mont, vers 5h30, c'était l'échouement contre la paroi immergée du chenal d'entrée. Pendant plus d'une demi-heure, tout laissait présager d'un échec causé par les tourbillons entourant le rocher Panet.

L'effort concerté des remorqueurs devait toutefois dégager le brise-glace de sa situation périlleuse. Mais pendant d'interminables minutes, la marée désormais baissante devait dangereusement entraîner cette fois le "Ernest-Lapointe" vers l'îlot rocheux.

D'un coup ultime de boutoir et de cohésion d'action, les remorqueurs sont soudainement parvenus à amorcer un recul salvateur vers le large. Réussite qui a été accueillie par un soupir de soulagement sur la terre ferme, notamment par les coordonnateurs des équipes terrestres, le capitaine Augustin Dionne, de l'Agence maritime Fort Mingan, et M. Roger Dionne, des Chantiers maritimes de Lévis.

"Ça soulage!", n'a pas manqué de lancer de son côté le capitaine Georges-Edouard Gaudreau, président fondateur de l'Association des marins de la vallée du Saint-Laurent et conservateur du musée maritime de L'Islet, tandis qu'opinaient de la tête un autre observateur particulièrement intéressé, le capi-

taine retraité Alfred Brisebois, père du capitaine Jean Brisebois, sur le brise-glace dégagé.

Et au moment où de nombreux spectateurs quittaient les lieux, croyant "que c'était foutu jusqu'à la prochaine marée", les "walkies-talkies" ont soudain crépité de brefs et rapides appels entre le "Lapointe" et ses remorqueurs: "Mettez-y toute la force... et des prières... on fonce! Tout aussi bien s'échouer le plus avant possible dans le chenal!"

En quelques minutes, toute la flottille revenait, cette fois bien alignée dans la tranchée submergée, les deux catamarans tirant de l'avant en double et les barges prêtes à prendre la relève de ce que la profondeur d'eau l'exigerait. L'approche a atteint ainsi son maximum. Puis c'a été le repli des deux catamarans... et le second échouement!

La lutte contre la marée descendante a repris toutefois avec plus d'acharnement que jamais, les coups de boutoir des barges amenant un nouveau déblocage.

Quelques moments plus tard, le maire de L'Islet-sur-Mer, M. Jean-Pierre Caron, les coordonnateurs des équipes terrestres et les anciens capitaines à la retraite de la région se retrouveront sur le gaillard avant de "l'ex-brise-glace Ernest-Lapointe", pour souhaiter la bienvenue aux deux derniers maîtres à bord et féliciter les équipages d'un bon exploit maritime.

Nos portes doivent
fermer le samedi 17 mai à
17 heures...

GRANDE VENTE DE FERMETURE

Nous devons tout
liquider pour céder la place
à votre future pharmacie
Laurier Desmeules...

50% DE RÉDUCTION

sur toute la marchandise en magasin et
même sur la marchandise déjà réduite.

Pour dames:

Vêtements sport -
coordonnés - costumes
- manteaux -
impermeables - robes -
blouses - tricotés -
chandails -
maillots de bain ...
Tout, tout, tout, lingerie -
vêtements de base -
cosmétiques - bijoux -
accessoires -
sacs à main - fourre-tout -
enfin tout, tout, tout...

Pour hommes:

Vestons sport -
blazers -
pantalons -
impermeables -
blousons -
chandails -
chemises -
cravates - bas -
sous-vêtements -
enfin tout, tout,
tout ...
dans des marques
renommées.

BOUTIQUE
Salé

CENTRE COMMERCIAL JADIS
5555, 3e Avenue ouest
Charlesbourg

Cartes de crédit
acceptées, pas
de mise de côté,
choisissez et
emportez. Toute
vente finale.
Cette vente ne
peut être
prolongée. Vous
n'avez que
jusqu'à samedi
le 17, 17:00
heures.

NOUVEAU
À dix minutes de Québec



Ces publicités de marque
ont défini l'image de Jean
Tardif Mercury Lincoln et
camions Ford, comme
étant celle d'un conces-
sionnaire offrant des produits de
qualité et un service de classe. Fort de cette
réputation et désirant développer son
service, Jean Tardif Autos Ltée vient
d'aménager dans de nouveaux locaux

situés à seulement dix minutes de
Québec sur l'autoroute 40 à la sortie
de Neuville.
Bienvenue à tous pour l'ouverture
officielle samedi et dimanche
les 17 et 18 mai 1980.

Jean TARDIF
MERCURY LINCOLN CAMIONS FORD

Prix spéciaux pendant l'ouverture officielle
samedi et dimanche les 17 et 18 mai 1980

840, autoroute 40 à Neuville 876-2793, de Québec 647-2406

Tout bien
réfléchi
c'est

OUI

Autorisé par Jean-Pierre Noyon, agent officiel du Regroupement national pour le
OUI, 1430, rue St-Denis, Montréal

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Chandler · Dégelis · New Richmond · Ste-Anne

en bref

\$250,000 pour une piste

HAVRE-SAINT-PIERRE — Le ministère fédéral Transports Canada a fait connaître, hier, son intention d'accorder une aide de \$250,000 selon des modalités qui seront discutées entre lui et la municipalité de Havre-Saint-Pierre concernant la construction d'une piste de 1,200 mètres à Havre-Saint-Pierre. La proposition a été annoncée conjointement par le ministre Jean-Luc Pépin et le député de Manicouagan, André Maltais.

Tournée de Radio-Québec

PORTNEUF — Afin de sensibiliser le grand public à son projet de régionalisation, et dans le but d'informer les groupes intéressés à collaborer au développement de Radio-Québec, une tournée d'information s'effectuera dans Portneuf aujourd'hui et demain. La population est cordialement invitée à ces rencontres qui auront lieu ce soir, à 10h à la polyvalente de Donnacona et demain à 20h, à la polyvalente de Saint-Marc-des-Carrières.

Centre vidéo populaire

LEVIS — Ce soir, à 17h30 et, en reprise, dimanche prochain à 11h, l'équipe du Centre vidéo populaire traitera de deux sujets à son émission hebdomadaire diffusée sur le canal 6 du câble: la chorale La Voilière et les contrats de mariage. La chorale La Voilière a vu le jour à Lévis, lors de la Fête des oiseaux, en 1979. Quelques mois plus tard, elle enregistrait une émission à la radio FM de Radio-Canada. Avec Yves Patry, un des fondateurs du groupe, CV-Pop parlera aussi des projets de cette chorale. Le même programme apportera aussi des explications quant aux différents contrats de mariage grâce à une entrevue avec l'avocat Francine Turgeon.

Contamination bactériologique

LA MALBAIE — Le secteur Sources joyeuses de ville de La Malbaie doit faire bouillir l'eau durant vingt minutes. L'analyse systématique de l'eau du réseau révèle une contamination bactériologique. Le ministère de l'Environnement avise de plus la municipalité de procéder au plus tôt à la désinfection et au drainage complets du réseau d'égout et d'aqueduc.

Convention signée pour Rimouski Transport

RIMOUSKI — Les représentants de Rimouski Transport Ltée et de leurs 200 salariés ont signé une nouvelle convention collective. Cet employeur et l'Union des chauffeurs de camions, hommes d'entrepôts et autres ouvriers, section locale 106, affiliée aux Teamsters, n'avaient plus de contrat de travail depuis le 31 décembre 1979. Les parties ont négocié leur nouvelle entente sans avoir recours à la grève ou au lock-out. La nouvelle convention couvre la période du 1er janvier 1980 au 31 décembre 1981.

Le premier enfant

SCHÉFFERVILLE — Devinette: quel est le médecin qui a assisté l'accouchement du premier enfant né à Schéfferville, en 1953? Réponse: c'est le docteur Augustin Roy, aujourd'hui président de l'Ordre des médecins du Québec. C'est en effet à Schéfferville, le village minier le plus septentrional au Québec, que le docteur Roy a commencé sa carrière. Il y a séjourné environ cinq années et assisté à l'accouchement de dizaines d'enfants c'est-à-dire des premiers authentiques citoyens de Schéfferville.

Archipel de Mingan

HAVRE-SAINT-PIERRE — La Société d'aménagement de l'archipel de Mingan vient de publier dans la presse locale, avec copie au ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, l'avis suivant: "Une firme privée d'écologistes de Québec désire louer des chalets pour environ une semaine en juin et juillet. Cette firme s'attend de décrocher d'ici peu un contrat du ministère des Affaires culturelles pour effectuer l'inventaire complet de la végétation de l'archipel de Mingan... Nous recommandons de ne pas louer vos chalets à un groupe qui est parachuté de Québec... ce projet d'inventaire ne créera aucun emploi local tandis que celui soumis par un organisme local en aurait créé au moins deux".

Expo-profits Côte-Nord

SEPT-ÎLES — Le commissaire industriel de Sept-Îles, M. Henri-Paul Boudreau, s'est dit très déçu des résultats de l'expo-profits qui s'est tenue à Montréal ces derniers jours. En plus de dénoncer le lieu où s'est tenue cette manifestation, le centre Desjardins, M. Boudreau mentionne que les hommes d'affaires québécois ignorent tout de la Côte-Nord et de sa structure industrielle. Et, toujours selon lui, une telle expo-profits n'a contribué en rien à faire changer cette situation. M. Boudreau suggère que la prochaine présentation de cette expo-profits ait plutôt lieu à Sept-Îles même.

Des chemises pour l'armée

COURCELLES — Le ministère des Approvisionnements et Services vient d'attribuer un contrat de \$262,856 à la compagnie La Chemise Perfection Inc., de Courcelles, dans Beauce-Sud, concernant la confection de 67,296 chemises pour hommes. Ce matériel est destiné à l'armée canadienne.

Loisirs de l'âge d'or

THETFORD MINES — Le club de l'âge d'or Saint-Alphonse de Thetford Mines vient de recevoir une nouvelle subvention totalisant \$2,182, dans le cadre du programme Horizons nouveaux, afin de compléter l'équipement de son local et donner de l'expansion à son programme de loisir. Le groupe désire offrir des cours de danse et aménager des jeux de gale et pétanque, servir des repas communautaires et organiser une soirée dansante par mois et des projections de films.



photo Clément Clavreau

Service méritoire

A l'occasion de la 70e assemblée annuelle de la division du Québec de la Croix-Rouge, Mme Louise Savard (à gauche), de Québec, présidente du comité des décorations, a remis à Mme Ida Ouellet, une aide bénévole de Rimouski, la récompense du service méritoire exceptionnel. Mme Ouellet se dépense bénévolement pour la Croix-Rouge depuis plus de 30 ans.

Pêcheurs déçus et découragés

Le bateau-saleur Santa Joanna a dû quitter les eaux canadiennes

par Florent PLANTE

Les pêcheurs de la Basse Côte-Nord du Québec sont "déçus et découragés" du comportement de certains milieux gouvernementaux qui semblent préférer nous laisser dans notre état actuel de sous-développement et d'isolement.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, au SOLEIL, M. Eric Osborne, de Kégaska, capitaine de bateau de pêche et directeur de la nouvelle compagnie "La Corporation des pêcheurs du Nord-Québécois" relativement au piétinement du dossier des compagnies torontoises Marisco et Sica Corporation qui veulent investir dans les pêcheries de la Basse Côte-Nord.

Dès cet été, la compagnie de pêcheurs, qui a obtenu sa charte fédérale le 8 avril dernier, devait approvisionner en produits de la mer le bateau-saleur Santa Joanna, au quai de Natashquan.

Ce bateau portugais, affrété par les compagnies torontoises Sica Corporation et Marisco, promoteurs du projet "Les Fruits de mer Oson Limitée", devait rester amarré à Natashquan pour les saisons de pêche 1980 et 1981, le temps de permettre à la compagnie "Les Fruits de mer Oson Limitée" de choisir le meilleur emplacement pour bâtir une usine de transformation terrestre sur la Côte-Nord plutôt qu'en Gaspésie.

Le navire de 220 pieds a quitté les îles Saint-Pierre et Miquelon le 23 avril dernier et s'est amarré à Natashquan le lendemain matin.

Quelques jours plus tard, le 29 avril, des agents de la GRC, des douanes et de Pêches et Océans Canada, bureau de Halifax, ont ordonné au capitaine du Santa Joanna d'amener son bateau à Sept-Îles.

Le lendemain, parce que les armateurs du bateau, comme le capitaine, n'avaient pas de permis d'exploitation de Pêches et Océans Canada et que le bateau ne s'est pas rapporté préalablement au poste de contrôle de la Garde côtière canadienne, on a intimé l'ordre au capitaine de quitter les eaux canadiennes et de retourner à Saint-Pierre et Miquelon.

"Les compagnies Sica et Marisco, de Toronto, avaient déjà déposé près de \$200,000 dans une succursale bancaire de Sept-Îles pour payer nos premiers débarquements de poissons. C'était trop beau. Un matin, le Santa Joanna est parti de Natashquan et nous ne l'avons plus revu", a dit M. Osborne.

Lui-même ainsi que deux autres pêcheurs membres de la Corporation des pêcheurs du Nord-Québec sont venus à Québec récemment, pour rencontrer les autorités de Pêches et Océans Canada, à Québec. "Rendus à Québec, nous avons appris que notre rendez-vous du vendredi était annulé et reporté au lundi. Trois jours plus tard, le lundi, ce n'était toujours pas possible. Nous sommes repartis chez nous, en Basse Côte-Nord" de poursuivre M. Osborne.

Ce dernier a dit que les dirigeants torontoises de Sica Corporation et de Marisco, eux aussi venus à Québec pour discuter de leur projet avec les représentants des deux gouvernements, ont pu rencontrer ceux du Québec, mais ils ont été ignorés par ceux de Pêches et Océans Canada.

Slon M. Osborne, la solution du bateau Santa Joanna qui serait demeuré au quai de Natashquan pour les deux saisons de pêche 1980 et de 1981 était excellente, puisque dans cette région où il n'y a pas de routes, la seule façon d'amener le poisson fraîchement pêché en un seul endroit pour la transformation ou l'entreposage demeure encore le bateau.

Dès 1982, les promoteurs torontoises du projet "Les Fruits de mer Oson Limitée" doivent ouvrir une usine terrestre de transformation des produits de la pêche au meilleur endroit

possible sur la Côte-Nord, entre Port-Cartier et Blanc Sablon, poursuit M. Osborne.

Selon lui, la venue de cette entreprise permettra de pouvoir pêcher d'autres espèces que la morue, en plus de récupérer tous les déchets et rebuts de produits de la mer. Actuellement, le seul débouché pour les pêcheurs de la Basse Côte-Nord, c'est l'Office canadien du poisson salé, un organisme qui relève de Pêches et Océans Canada et qui n'achète que la morue au prix de \$0.17 la livre pour ensuite la livrer à Terre-Neuve.

Le seul producteur indépendant de la Basse Côte-Nord, la compagnie Primonor Inc., de Québec, exploite cependant une usine de transformation de poisson à La Tabatière.

M. Osborne, qui est aussi président de l'Association des pêcheurs de la Basse Côte-Nord, regrette que le projet "Les Fruits de mer Oson Limitée" mis de l'avant par les compagnies torontoises Sica et Marisco soit retardé, sinon rejeté définitivement. "Notre territoire de pêche est très vaste, nous sommes très loin des marchés de distribution et de consommation et nous n'avons aucun lien terrestre avec le reste du continent. Sauf pour les quelques dizaines de pêcheurs qui alimentent l'usine de La Tabatière, nous sommes donc à la merci du dynamisme ou de la passivité de l'Office canadien du poisson salé, notre seul débouché", conclut M. Osborne.

Rappels que les investissements projetés par les entreprises privées que sont Marisco et Sica de Toronto n'ont rien à voir avec le plan quinquennal de développement des pêches de la Basse Côte-Nord dévoilé récemment par le ministre d'État au Développement culturel du Québec, M. Camille Laurin.

Ces travaux de \$2.16 millions prévoient la construction d'une usine de salage du poisson à Natashquan au coût approximatif de \$500,000 ainsi que la construction de 14 bateaux de pêche au coût de 1.4 million de dollars.

Centre communautaire et culturel inauguré, hier, à Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski (ROCCR) procédait hier à l'inauguration du Centre communautaire et culturel, situé au 167 de la rue Saint-Louis, soit l'ancien Institut de marine.

Dans un bref exposé, le président du ROCCR, M. Pierre Montgrain, a rappelé que l'idée du regroupement est née il y a deux ans environ, alors que différents organismes communautaires et culturels éprouvaient des difficultés de survie.

De cinq organismes qui ont formé le regroupement au départ, on compte aujourd'hui 18 organismes membres. Le regroupement a acquis l'édifice il y a maintenant un an et ont commencé à l'occuper en septembre dernier. Depuis cette date, les 12 organismes occupants qui regroupent environ 1,000 membres, ont effectué des travaux d'aménagement pour environ \$125,000 et fourni environ 9,000 heures de travail bénévole.

Le ROCCR, a conclu M. Montgrain, est un organisme qui se structure et qui devient fort. Le centre, a-t-il dit, est maintenant ouvert au service de la population.

Le CLEQ sera en assemblée le 25 mai

RIMOUSKI — Le Conseil des loisirs de l'Est du Québec tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 25 mai, à compter de 14h, à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Monts. Cette assemblée regroupera tous les membres actifs du CLEQ, soit cinq délégués par comité municipal, dix délégués par commission ou secteur (loisir culture, sport et plein air), cinq représentants de l'Association des travailleurs en loisirs municipaux de l'Est du Québec, le représentant du Syndicat des employés du CLEQ, ainsi que le bureau de direction. L'assemblée annuelle sera précédée d'une assemblée générale extraordinaire où seront apportées les modifications mineures aux règlements généraux du conseil.

L'ESPAGNE ET LA COSTA DEL SOL AVEC VACANCES SKYLARK



SkyLark vous souhaite la bienvenue sur la Costa del Sol, le principal centre de villégiature espagnol situé sur la Méditerranée. Un fascinant mélange où des villes modernes aux gratte-ciel élevés, comme Torre Molinos, sont entourées de montagnes escarpées aux flancs serties de villages aux murs blanchis... ou les balcons fleuris et les jardins ombreux surgissent au milieu d'une campagne demeurée intacte. Plusieurs conquérants ont occupé le pays, des Romains aux Maures, avant que les Espagnols eux-mêmes ne s'y établissent. Tous ont laissé derrière eux des vestiges de leur passage, des châteaux et des traditions qu'on peut encore admirer aujourd'hui.

VACANCES DE DEUX SEMAINES
de **\$789** à **\$1219**
PAR PERSONNE, OCCUPATION DOUBLE

VOLS ABC VERS L'ESPAGNE

SkyLark vous offre cet été un nombre limité de sièges pour deux, quatre ou six semaines vers Malaga. Le coût varie selon la date de départ et les réservations doivent être faites au moins 30 jours avant le départ.

de **\$499** à **\$639**

Les conditions de ces voyages sont détaillées dans la brochure Skylark Espagne été 80

SUPPLEMENT PRIX DU CARBURANT \$45 PAR PERSONNE

Vacances Skylark

- vers l'Espagne comprennent:
- Vol aller-retour de Montréal vers Malaga (Espagne)
 - Repas et consommations sans frais à bord de l'avion
 - Transferts entre l'aéroport et l'hôtel
 - Logement pendant 14 nuits tel que choisi
 - Cocktail et réception de bienvenue
 - Service d'un représentant local Skylark polyglotte
 - Sac de Voyages Skylark
- Non inclus:
- Pourboires, taxe canadienne de départ de \$10 par personne

ENTREPOT-MAGASIN 2 étages de meubles

Chez Génico, c'est moins cher parce que nous avons peu de frais d'administration.

Prix défiant toute concurrence

En montre sur place:

- 30 mobiliers de salon
- 30 mobiliers de chambre
- 24 mobiliers de cuisine



Etagère finie mélamine blanche, 4 portes en verre, 15" x 72" x 80", 2 lumières intérieures. **\$488**

AMEUBLEMENTS

GÉNICO INC.



59, COMMERCIALE, LEVIS (voisin J.L. Demers)

833-2297 - 833-2300

ACHETONS

or 10 k \$ 6.00
or 14 k \$ 8.00
or 18 k \$ 10.50

Les prix sont sujets à changements sans préavis.
Entreprise
LE GEANT DE L'ARGENT
800, d'Yvesville
694-1333

Pensée du jour

"Le génie commence les beaux ouvrages, mais le travail les achève." (Joubert)

Gracieuseté du
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

AGENCE DE VOYAGES MEMBRE DE L'ENTENTE INTER-AGENCES

VOYAGES DU VALLON
PLACE STE-FOY
653-1882

VOYAGES FRONTENAC
PLACE LAURIER
651-9610

VOYAGE 2000
CHARLESBOURG
628-2020

VOYAGES LA CITÉ
SILLERY
688-9922

VOYAGES CLUB AUTOMOBILE
STE-FOY
653-9200



Détenteurs d'un permis du Québec.

MARCHEZ MOINS, VOYAGEZ MIEUX!

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Portneuf et Lotbinière

Conseiller en loisir 2 jours par semaine

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)

DONNACONA — Un spécialiste en récréologie, M. Michel Gagné, sera à la disposition des organismes de la région de Portneuf deux jours par semaine, les mercredis et jeudis, au stade couvert.

Le conseiller en loisir à l'emploi du Conseil régional des loisirs de la région de Québec sera en poste deux autres jours, dans la région de Lotbinière ce qui lui permettra de rejoindre les gens de 35 municipalités.

Affecté principalement au soutien au développement des organismes communautaires de loisir du territoire, M. Gagné interviendra dans la consolidation et l'utilisation optimale des ressources du milieu et stimulera la collaboration intermunicipale en matière de loisir. Il offrira également une assistance technique à l'ensemble des institutions portneuvien-nes quant à la structuration,

l'aménagement ou la planification de programmes récréatifs et activera la création d'une table de concertation. M. Gagné complètera ses services en dispensant au besoin de l'information sur les programmes gouvernementaux d'aide financière, la formation d'administrateurs bénévoles, de moniteurs d'é-té ou d'autres.

Le conseiller en loisir pourra, s'il y a lieu, intervenir dans la diffusion des autres services dispensés par le CL-RQ. En effet, le Conseil des loisirs se préoccupe aussi du soutien à l'aménagement du territoire et est notamment intervenu dans l'étude de l'accessibilité de certaines rivières de Portneuf pour le canot-camping; il a oeuvré aussi à titre de consultant sur l'aspect récréatif de l'aménagement du projet Delaney.

Le champ d'action du CL couvre le développement plein air 03, le soutien aux secteurs d'activité, la planification et la recherche, la communication, le centre de

documentation et le secrétariat des organismes régionaux de loisirs. Enfin, mentionnons que le CL offre un programme d'expertise répartie à 3 niveaux: l'information d'expertise, offerte gratuitement; l'avis et l'étude d'expertise basé sur une tarification variable. Oeuvrant dans le loisir depuis plus de 20 ans, le CL-RQ, organisme sans but lucratif compte appliquer le principe d'équité envers tous.

Du sang nouveau

Par cette régionalisation, le Conseil des loisirs amorce un nouveau départ dans Portneuf. Selon M. Michel Fleury, directeur général du CL-RQ, cette intervention facilitera l'élaboration de structures respectant l'autonomie et l'identité des différentes régions culturelles de la région 03. "Les populations de Portneuf et de Lotbinière seront donc desservies en fonction de leurs propres affinités en même temps que le lien entre les municipalités et les organismes locaux s'accroîtra", de préciser celui-ci.



Le Soleil, Réal Laberge

Rendu à bon port

Le brise-glace "Ernest-Lapointe" a finalement été accosté à 75 pieds du musée maritime Bernier de L'Islet-sur-Mer, hier matin, après deux heures et demie de délicates et difficiles manoeuvres. Le touage du

navire a failli se terminer par un échec, lors de deux échouements contre le remblai de la tranchée. Construit en 1940, ce brise-glace finira sa carrière comme un attrait pour le musée Bernier.

Les villes de Saint-Georges ont mis fin à un litige de cinq ans

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Une entente hors cour entre les deux conseils municipaux de Ville Saint-Georges et Ville Saint-Georges-Ouest, a mis fin à un litige qui persistait

entre ces deux municipalités de la Beauce, depuis plus de cinq ans, relativement au rachat d'une conduite d'amenée d'eau.

Il s'agit du rachat de la conduite d'alimentation en eau qui fut construite, par entente conjointe, en 1961, du lac Poulin, à Saint-Benoît, jusqu'au réservoir de la ville de Saint-Georges-Ouest, pour alimenter les deux municipalités.

Selon l'entente, la ville de Saint-Georges-Ouest versera à la ville de Saint-Georges une somme de \$180,000 et à compter de la signature d'un acte notarié, la ville de Saint-Georges-Ouest deviendra seule propriétaire de la conduite d'amenée d'eau, de ses accessoires et des droits réels y afférents.

La conclusion d'une telle entente a été annoncée conjointement hier, par les maires Robert Dutil et Paul-Henri Lacasse, lors d'une conférence de presse tenue à Saint-Georges de Beauce.

M. Dutil et Pomerleau "croient sincèrement que les populations des deux municipalités de Saint-Georges seront avantagées par cette entente et que celle-ci facilitera, pour l'avenir, l'établissement d'un dialogue nouveau et fructueux entre les

deux villes, dialogue qui devra toujours prendre en considération les intérêts réciproques".

De plus, ajoutèrent les maires, "la conclusion d'une telle entente démontre que même les problèmes les plus difficiles peuvent être résolus, lorsqu'ils sont envisagés dans une option positive".

Litiges

On rappelle qu'il existait entre les villes de Saint-Georges et Saint-Georges-Ouest, les litiges suivants relatifs à cette conduite d'amenée d'eau.

— une poursuite intentée en cour supérieure du district de Beauce, par la ville de Saint-Georges contre la ville de Saint-Georges-Ouest, pour un montant de \$447,900 avec intérêts au taux de 10 pour 100 depuis le 2 février 1975;

— une requête pour émission d'un bref d'évocation formulée par la ville de Saint-Georges contre la ville de Saint-Georges-Ouest et la Commission municipale du Québec dont la requête a été portée devant la Cour d'appel du Québec.

Suite à ces procédures, la Commission municipale du Québec, en date du 25 sep-

tembre 1978 a décidé que la ville de Saint-Georges-Ouest devait payer, pour ce rachat, l'échéance annuelle en capital et intérêts prévue aux règlements numéros 104 et 104A de Ville Saint-Georges, et ce, à compter de février 1975, conformément au tableau de remboursement prévu audit règlement.

Toutefois, ce n'est que depuis novembre 1979, avec l'entrée en fonction de nouveaux dirigeants municipaux, que le conseil de Ville Saint-Georges a entrepris de réviser ce dossier dans une approche plus positive et de rétablir le dialogue sur cette question.

De leur côté, les autorités de la ville de Saint-Georges-Ouest n'ont pas hésité à s'engager dans ce climat de dialogue nouveau, ce qui a fait que les pourparlers ont été rapidement poursuivis et ont permis la conclusion d'une entente entre les deux municipalités.

Il en a résulté, a-t-on appris, que chaque conseil a adopté une résolution identique par laquelle un accord effectif et concluant a été porté sur les points suivants:

— une indemnisation acceptable pour le rachat de la conduite d'amenée;

— un règlement à l'amiable de tous les litiges existants relativement à cette conduite;

— et l'obtention des autorisations requises par les autorités supérieures.

De l'avis des maires Dutil et Lacasse, "on croit sincèrement que cet accord est dans l'intérêt général des contribuables des deux villes et dans l'intérêt mutuel des deux conseils".



M. Paul-Henri LACASSE



M. Robert DUTIL

Nos portes doivent
fermer le samedi 17 mai à
17 heures...

GRANDE VENTE DE FERMETURE

Nous devons tout
liquider pour céder la place
à votre future pharmacie
Laurier Desmeules...

50%

DE RÉDUCTION

sur toute la marchandise en magasin et
même sur la marchandise déjà réduite.

Pour dames:

Vêtements sport -
coordonnés - costumes
- manteaux -
imperméables - robes -
blouses - tricot -
chandails -
maillots de bain ...
Tout, tout, tout, lingerie -
vêtements de base -
cosmétiques - bijoux -
accessoires -
sacs à main - fourre-tout -
- enfin tout, tout, tout...

Pour hommes:

Vestons sport -
blazers -
pantalons -
imperméables -
blousons -
chandails -
chemises -
cravates - bas -
sous-vêtements -
- enfin tout, tout,
tout ...
dans des marques
renommées.

BOUTIQUE
Gale

CENTRE COMMERCIAL JADIS

5555, 3e Avenue ouest
Charlesbourg

Cartes de crédit
acceptées, pas
de mise de côté,
choisissez et
emportez. Toute
vente finale.
Cette vente ne
peut être
prolongée. Vous
n'avez que
jusqu'à samedi
le 17, 17:00
heures.



Ces publicités de marque
ont défini l'image de Jean
Tardif Mercury Lincoln et
camions Ford, comme
étant celle d'un conces-
sionnaire offrant des produits de
qualité et un service de classe. Fort de cette
réputation et désirant développer son
service, Jean Tardif Autos Ltd. vient
d'aménager dans de nouveaux locaux

situés à seulement dix minutes de
Québec sur l'autoroute 40 à la sortie
de Neuville.
Bienvenue à tous pour l'ouverture
officielle samedi et dimanche
les 17 et 18 mai 1980.

Jean TARDIF
MERCURY LINCOLN CAMIONS FORD

Prix spéciaux pendant l'ouverture officielle
samedi et dimanche les 17 et 18 mai 1980

840, autoroute 40 à Neuville 876-2793, de Québec 647-2406

Tout bien
réfléchi
c'est

OUI

Autorisé par Jean-Pierre Nadeau, agent officiel du Regroupement national pour le
OUI, 1430, rue St-Denis, Montréal

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

en bref

\$250,000 pour une piste

HAVRE-SAINT-PIERRE — Le ministère fédéral Transports Canada a fait connaître, hier, son intention d'accorder une aide de \$250,000 selon des modalités qui seront discutées entre lui et la municipalité de Havre-Saint-Pierre concernant la construction d'une piste de 1,200 mètres à Havre-Saint-Pierre. La proposition a été annoncée conjointement par le ministre Jean-Luc Pepin et le député de Manicouagan, André Maltais.

Tournée de Radio-Québec

PORTNEUF — Afin de sensibiliser le grand public à son projet de régionalisation, et dans le but d'informer les groupes intéressés à collaborer au développement de Radio-Québec, une tournée d'information s'effectuera dans Portneuf aujourd'hui et demain. La population est cordialement invitée à ces rencontres qui auront lieu ce soir, à 10h à la polyvalente de Donnacona et demain à 20h, à la polyvalente de Saint-Marc-des-Carrières.

Centre vidéo populaire

LEVIS — Ce soir, à 17h30 et, en reprise, dimanche prochain à 11h, l'équipe du Centre vidéo populaire traitera de deux sujets à son émission hebdomadaire diffusée sur le canal 6 du câble: la chorale La Voilière et les contrats de mariage. La chorale La Voilière a vu le jour à Lévis, lors de la Fête des oiseaux, en 1979. Quelques mois plus tard, elle enregistrait une émission à la radio FM de Radio-Canada. Avec Yves Patry, un des fondateurs du groupe, CV-Pop parlera aussi des projets de cette chorale. Le même programme apportera aussi des explications quant aux différents contrats de mariage grâce à une entrevue avec l'avocat Francine Turgeon.

Contamination bactériologique

LA MALBAIE — Le secteur Sources joyeuses de ville de La Malbaie doit faire bouillir l'eau durant vingt minutes. L'analyse systématique de l'eau du réseau révèle une contamination bactériologique. Le ministère de l'Environnement avise de plus la municipalité de procéder au plus tôt à la désinfection et au drainage complets du réseau d'égout et d'aqueduc.

Convention signée pour Rimouski Transport

RIMOUSKI — Les représentants de Rimouski Transport Ltée et de leurs 200 salariés ont signé une nouvelle convention collective. Cet employeur et l'Union des chauffeurs de camions, hommes d'entrepôts et autres ouvriers, section locale 106, affiliée aux Teamsters, n'avaient plus de contrat de travail depuis le 31 décembre 1979. Les parties ont négocié leur nouvelle entente sans avoir recouru à la grève ou au lock-out. La nouvelle convention couvre la période du 1er janvier 1980 au 31 décembre 1981.

Le premier enfant

SCHÉFFERVILLE — Devinette: quel est le médecin qui a assisté l'accouchement du premier enfant né à Schéfferville, en 1953? Réponse: c'est le docteur Augustin Roy, aujourd'hui président de l'Ordre des médecins du Québec. C'est en effet à Schéfferville, le village minier le plus septentrional au Québec, que le docteur Roy a commencé sa carrière. Il y a séjourné environ cinq années et assisté à l'accouchement de dizaines d'enfants c'est-à-dire des premiers citoyens de Schéfferville.

Archipel de Mingan

HAVRE-SAINT-PIERRE — La Société d'aménagement de l'archipel de Mingan vient de publier dans la presse locale, avec copie au ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, l'avis suivant: "Une firme privée d'écologistes de Québec désire louer des chalets pour environ un semaine en juin et juillet. Cette firme s'attend de décrocher d'ici peu un contrat du ministère des Affaires culturelles pour effectuer l'inventaire complet de la végétation de l'archipel de Mingan. Nous recommandons de ne pas louer vos chalets à un groupe qui est parachuté de Québec... ce projet d'inventaire ne créera aucun emploi local tandis que celui soumis par un organisme local en aurait créé au moins deux".

Expo-profits Côte-Nord

SEPT-ÎLES — Le commissaire industriel de Sept-Îles, M. Henri-Paul Boudreau, s'est dit très déçu des résultats de l'expo-profits qui s'est tenue à Montréal ces derniers jours. En plus de dénoncer le lieu où s'est tenue cette manifestation, le centre Desjardins, M. Boudreau mentionne que les hommes d'affaires québécois ignorent tout de la Côte-Nord et de sa structure industrielle. Et, toujours selon lui, une telle expo-profits n'a contribué en rien à faire changer cette situation. M. Boudreau suggère que la prochaine présentation de cette expo-profits ait plutôt lieu à Sept-Îles même.

Des chemises pour l'armée

COURCELLES — Le ministère des Approvisionnements et Services vient d'attribuer un contrat de \$262,856 à la compagnie La Chemise Perfection Inc., de Courcelles, dans Beauce-Sud, concernant la confection de 67,296 chemises pour hommes. Ce matériel est destiné à l'armée canadienne.

Loisirs de l'âge d'or

THETFORD MINES — Le club de l'âge d'or Saint-Alphonse de Thetford Mines vient de recevoir une nouvelle subvention totalisant \$2,182, dans le cadre du programme Horizons nouveaux, afin de compléter l'équipement de son local et donner de l'expansion à son programme de loisir. Le groupe désire offrir des cours de danse et aménager des jeux de gais et pétanque, servir des repas communautaires et organiser une soirée dansante par mois et des projections de films.



photo Clément Clavau

Service méritoire

A l'occasion de la 70e assemblée annuelle de la division du Québec de la Croix-Rouge, Mme Louise Savard (à gauche), de Québec, présidente du comité des décorations, a remis à Mme Ida Ouellet, une aide bénévole de Rimouski, la récompense du service méritoire exceptionnel. Mme Ouellet se dévoue bénévolement pour la Croix-Rouge depuis plus de 30 ans.

Sondage pour connaître le goût des gens de Beauré en loisirs

par GÉRALD OUELLET

Le service des loisirs de la ville de Beauré tient jusqu'à demain un sondage auprès de la population, dans le but de connaître les goûts et aspirations de chaque citoyen. C'est ce qu'a révélé hier M. Jean Cadoret, directeur du service des loisirs de cette municipalité de la côte de Beauré.

Comme l'indiquait M. Cadoret, les membres du conseil municipal ont décidé de tenir un sondage dans le but de répondre le plus adéquatement possible aux goûts et aspirations de chacun.

En effet, le service des loisirs de Beauré offre depuis trois ans une gamme d'activités sportives et socio-culturelles des plus variées. Cependant, comme le soulignait M. Cadoret, l'expérience indique que le taux de participation des gens de tout âge aux différentes activités n'atteint que 33 pour 100 de la population. Bien entendu, les membres du conseil municipal ne restent pas indifférents à ce résultat.

Selon M. Cadoret, la consultation publique devient donc nécessaire afin d'avoir une plus grande participation de la population dans l'élaboration

d'activités de loisirs pour tous dans les années à venir. C'est pourquoi le conseil municipal demande la coopération de tous afin de remplir consciencieusement le questionnaire pour obtenir des résultats concrets qui répondront aux exigences de toute la population.

Comme l'expliquait hier au SOLEIL M. Jean Cadoret, plus de 1.700 exemplaires du questionnaire ont été expédiés à toutes les familles de la municipalité. Des copies supplémentaires ont également été distribuées dans les édifices publics pour permettre d'atteindre tout le monde.

Le questionnaire contient un

échantillon complet des goûts et aspirations de tous et chacun. Selon M. Cadoret la compilation du résultat obtenu par les réponses aux 94 questions contenues dans le questionnaire permettra une orientation nouvelle à ce service de la municipalité.

Un fait à noter, le service des loisirs de la ville de Beauré, municipalité la plus industrialisée de la côte de Beauré et qui peut se vanter de ne pas avoir de chômage, possède une infrastructure complète en équipements de loisirs et sports qui peut répondre adéquatement à une population comme celle du grand Beauré.

Compensations jugées trop minimes par des producteurs laitiers

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Une dizaine de producteurs laitiers du secteur de Saint-Georges, n'ont pratiquement reçu aucune compensation pour des pertes majeures dues à une épidémie de salmonelle transmise à leur troupeau depuis plus d'un an par des moutons porteurs du germe.

C'est ce qu'a précisé, hier, au SOLEIL, M. Marcel Giguère, directeur régional de l'U.P.A. de Québec-Sud, en rappelant "qu'au printemps 1979, quelque 275 agriculteurs du sud de Québec, qui s'approvisionnaient en aliments provenant de la compagnie

Purina, dont le moulin est situé à Saint-Romuald, avaient subi cette contamination".

"D'ailleurs, a-t-on appris, ce problème a refait surface cette année dans une trentaine de troupeaux qui assument encore des pertes considérables de mortalité, d'avortement, de fièvre ou diarrhée avec forte baisse de lactation."

Selon les renseignements obtenus auprès de M. Marcel Giguère, "la compagnie Purina, dont le moulin est situé à Saint-Romuald, aurait versé des montants à une majorité de fermiers affectés en 1979, tout en laissant patienter les cas plus sérieusement atteints".

M. Giguère ajoute "pour certains d'entre eux, dont les pertes se chiffrent à plusieurs dizaines de milliers de dollars, aucune offre n'a encore été faite, par la compagnie Purina et pour d'autres, les délais de négociations semblent étiher volontairement".

Hausse de la taxe à Clermont

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

LA MALBAIE — Ce sont les industries et les commerces qui font les frais de la réforme de la fiscalité municipale à Clermont. La municipalité s'est jetée de leur côté par l'entremise de la taxe selon la valeur locative pour compenser le manque à gagner apporté par les nouvelles mesures.

La taxe foncière passe de \$1.15 à \$1.88 du \$100 d'évaluation. Les tarifs d'aqueduc et d'égout demeurent les mêmes, soit respectivement: \$75 et \$35 et la taxe d'enlèvement des ordures monte à \$42.

La taxe selon la valeur locative passe de 5 à 7 pour 100. La municipalité recueillera donc \$161,100 de ce mode de taxation au lieu de \$40,142 comme l'an dernier. Cette augmentation des revenus est attribuable, bien sûr, à la majoration du tarif de la taxe mais principalement à la hausse du plafond fixé dans le cas de la compagnie Donahue. L'an dernier, il était de \$15,000 seulement. C'est donc cette compagnie qui absorbe la majeure partie de la hausse.

Les prévisions budgétaires de 1980 sont équilibrées à \$1,150,000.

Les revenus de transfert de la municipalité ne sont plus \$83,750 dont une somme de \$59,000 versée à titre de dernier paiement de la taxe de vente.

Au chapitre des dépenses, le conseil municipal a prévu entre autre, faire l'achat des nouveaux camions auto-pompe pour le service de protection contre les incendies. Il se peut également qu'on procède à l'achat des véhicules chenillés pour le déneigement des trottoirs.

L'ESPAGNE ET LA COSTA DEL SOL AVEC VACANCES SKYLARK



SkyLark vous souhaite la bienvenue sur la Costa del Sol, le principal centre de villégiature espagnol situé sur la Méditerranée. Un fascinant mélange où des villes modernes aux gratte-ciel élevés, comme Torremolinos, sont entourées de montagnes escarpées aux flancs serlés de villages aux murs blanchis... ou les balcons fleuris et les jardins ombreux surgissent au milieu d'une campagne demeurée intacte. Plusieurs conquérants ont occupé le pays, des Romains aux Maures, avant que les Espagnols eux-mêmes ne s'y établissent. Tous ont laissé derrière eux des vestiges de leur passage, des châteaux et des traditions qu'on peut encore admirer aujourd'hui.

VACANCES DE DEUX SEMAINES

de \$789 à \$1219

PAR PERSONNE, OCCUPATION DOUBLE

Vacances Skylark

- vers l'Espagne comprennent:
- Vol aller-retour de Montréal vers Malaga (Espagne)
 - Repas et consommations sans frais à bord de l'avion
 - Transferts entre l'aéroport et l'hôtel
 - Logement pendant 14 nuits tel que choisi
 - Cocktail et réception de bienvenue
 - Service d'un représentant local Skylark polyglotte
 - Sac de Voyages Skylark
- Non inclus:
- Pourboires, taxe canadienne de départ de \$10 par personne

VOLS ABC VERS L'ESPAGNE

SkyLark vous offre cet été un nombre limité de sièges pour deux, quatre ou six semaines vers Malaga.

Le coût varie selon la date de départ et les réservations doivent être faites au moins 30 jours avant le départ.

de \$499 à \$639

Les conditions de ces voyages sont détaillées dans la brochure Skylark Espagne été 80

SUPPLÉMENT PRIX DU CARBURANT \$45 PAR PERSONNE

AGENCE DE VOYAGES MEMBRE DE L'ENTENTE INTER-AGENCES

VOYAGES DU VALLON
PLACE STE-FOY
653-1882

VOYAGES FRONTENAC
PLACE LAURIER
651-9610

VOYAGE 2000
CHARLESBOURG
628-2020

VOYAGES LA CITÉ
SILLERY
688-9922

VOYAGES CLUB AUTOMOBILE
STE-FOY
653-9200



Détenteurs d'un permis du Québec.

MARCHEZ MOINS, VOYAGEZ MIEUX!

ENTREPOT-MAGASIN 2 étages de meubles

Chez Génico, c'est moins cher parce que nous avons peu de frais d'administration.

Prix défiant toute concurrence

En montre sur place:

- 30 mobiliers de salon
- 30 mobiliers de chambre
- 24 mobiliers de cuisine



Etagère finie mélamine blanche, 4 portes en verre, 15" x 72" x 80", 2 lumières intérieures. \$488

AMEUBLEMENTS
GÉNICO INC.



59, COMMERCIALE, LEVIS (voisin J.L. Demers)

833-2297 - 833-2300

ACHETONS

or 10 k \$ 6.00
or 14 k \$ 8.00
or 18 k \$10.50

Les prix sont sujets à changements sans préavis.

Entreprise
LE GEANT DE L'ARGENT
800, d'Yvesville
694-1333

Pensée du jour

"Le génie commence les beaux ouvrages, mais le travail les achève." (Joubert)

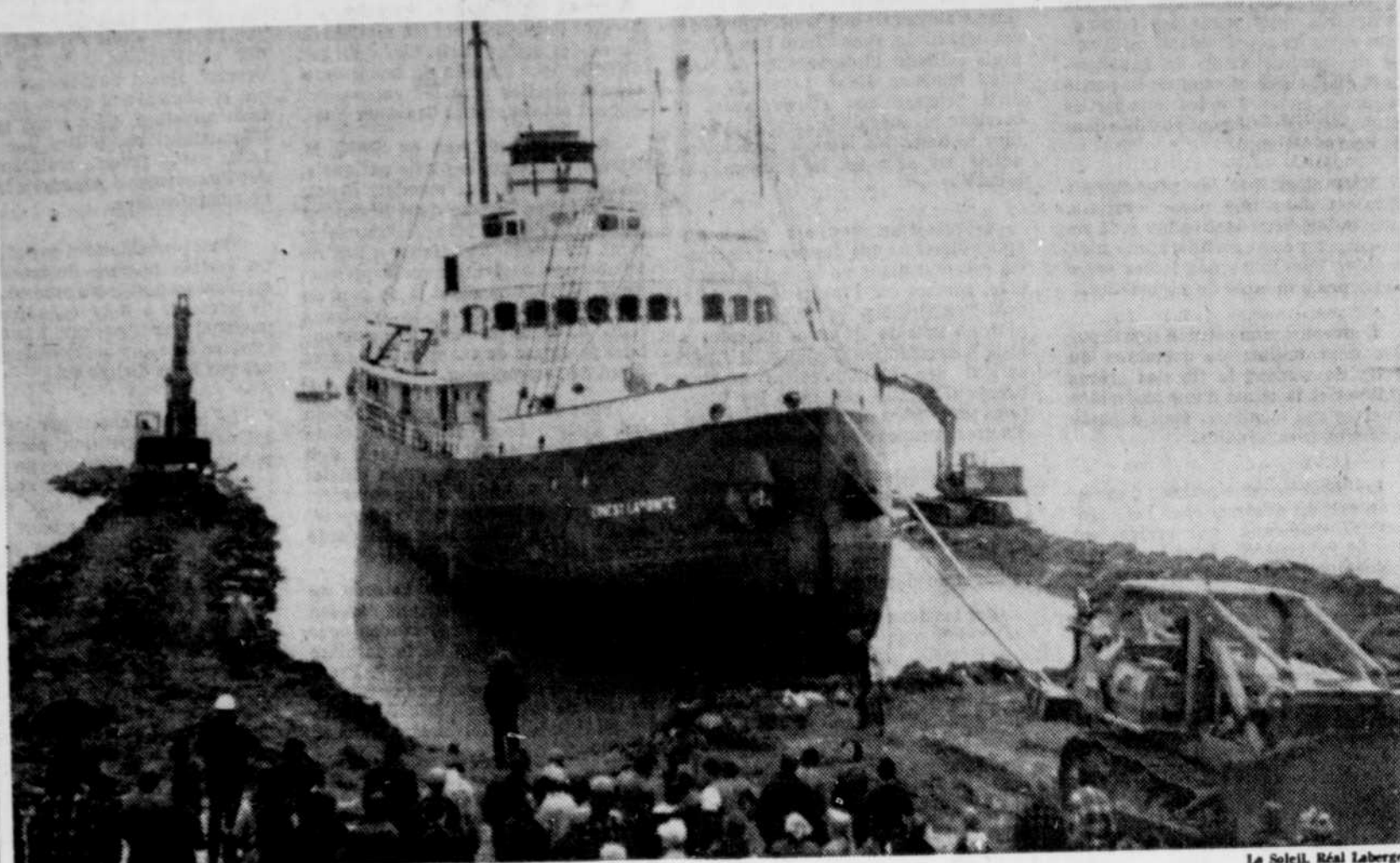
Gracieuseté du
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-



Heureux de la réussite, les capitaines Brisebois, Georges-Edouard Gaudreau et Roger Dionne



Le brise-glace a finalement accosté près du Musée maritime Bemier.

Deux échouements lors des manoeuvres

Le "Ernest-Lapointe" à bon port

par Réal LABERGE

L'ISLET-SUR-MER — Le brise-glace "Ernest-Lapointe" a finalement été accosté à 75 pieds du Musée maritime Bemier de Lévis, hier matin, à 6h45, après deux heures et demie de délicates et difficiles manoeuvres.

Le touage du navire de 184 pieds de long, sur 36 de large et d'un tirant d'eau de 14,5 pieds, dans un chenal de 40 pieds de largeur, de 15 de profondeur, et préalablement creusé sur 1.120 pieds de battures, a failli se terminer par un échec, lors de deux échouements contre le remblai de la tranchée.

A l'arrière du musée et jusqu'à l'antique église paroissiale, sous la pluie battante et dès le début de l'opération maritime, à 4h15, des centaines de spectateurs ont suivi le déroulement d'une entrée spectaculaire, agrémentée par le passage incessant de voiliers de grandes voiles blanches.

L'ambiance y était! Soit qu'on maugréait contre les courants imprévisibles du rocher Panet, qui menaçaient de projeter le brise-glace et sa flottille de remorqueurs contre cet îlot rocheux; soit en y allant d'applaudissements et de cris d'approbation, chaque fois que le touage ou "les poussées à l'épave" réussissaient à le dégager de l'enlèvement; ou en mur-

murant avec angoisse contre les forces de la marée, qui repoussaient le "Ernest-Lapointe" hors de la trajectoire et contre le remblai de l'étroit chenal. Ce qu'il fallait juger à l'oeil, au moment d'une marée de pointe de 19,4 pieds.

De justesse

"On a passé de justesse et on a dû foncer, risquant le tout pour le tout", a précisé au SOLEIL l'un des deux maîtres à bord, le capitaine Jean Brisebois, tandis que son coéquipier, le capitaine Henri Saint-Pierre, ajoutait qu'on n'avait plus tellement le choix: il n'y avait plus moyen de reculer au large, jusqu'au navire de touage, le Montcalm. "Il n'y avait plus qu'une solution, celle de s'aligner de nouveau dans le chenal... et d'avancer le plus loin possible!"

Et ce fut soudain le déblocage, puis l'entrée, au poil, dans le bassin artificiel qui servira de mouillage définitif au célèbre brise-glace construit en 1940. Le "Ernest-Lapointe" y finira sa carrière comme un attrait pour le musée Bemier.

Longue nuit

Depuis le quai de la Garde côtière, à Québec, le dernier voyage du brise-glace a été fait à la remorque du Montcalm, commandé par le capitaine Benoît Bouchard. A 2h45 hier matin, le navire et

les bâtiments de touage étaient parvenus à 1,5 mille, au large de L'Islet-sur-Mer.

C'est une heure et demie plus tard, dans la pénombre et un léger voile de brouillard, qu'a été donné le signal de l'approche par les deux co-commandants, des "anciens" de L'Islet et des volontaires d'une opération entreprise, pour la plupart de ses exécutants, sous le signe du bénévolat.

La manoeuvre devait être exécutée grâce à la collaboration de cinq remorqueurs, alors que le "Ernest-Lapointe" avait préalablement été délesté de sa cargaison de mazout et était privé de son propre pouvoir.

Tout a fonctionné sans problème majeur jusqu'à environ 1.000 pieds du rivage, à une profondeur d'eau permettant une traction avant par deux catamarans de la Garde côtière, les garde-côtes 06 et 03 respectivement commandés par les capitaines Dieudonné Simard et Pierre Santerre.

Il fallait alors que ces deux remorqueurs se dégagent, pour céder la place aux "poussées à l'épave" de trois barges de débarquement de plus faible puissance, le Jean-Bourdon, dirigé par le capitaine Conrad Hamel, le LCM-5, sous les ordres du capitaine Lucien Lafleur, et le G.P. barge du Montcalm,

commandé par le capitaine Allan Stairs.

L'échouement

A la fine pointe du mont, vers 5h30, c'était l'échouement contre la paroi immergée du chenal d'entrée. Pendant plus d'une demi-heure, tout laissait présager d'un échec causé par les tourbillons entourant le rocher Panet.

L'effort concerté des remorqueurs devait toutefois dégager le brise-glace de sa situation périlleuse. Mais pendant d'interminables minutes, la marée désormais baissante devait dangereusement entrainer cette fois le "Ernest-Lapointe" vers l'îlot rocheux.

D'un coup ultime de bonté et de cohésion d'action, les remorqueurs sont soudainement parvenus à amorcer un recul salvateur vers le large. Réussite qui a été accueillie par un soupir de soulagement sur la terre ferme, notamment par les coordonnateurs des équipes terrestres, le capitaine Augustin Dionne, de l'Agence maritime Fort Mingan, et M. Roger Dionne, des Chantiers maritimes de Lévis.

"Ça soulage!", n'a pas manqué de lancer de son côté le capitaine Georges-Edouard Gaudreau, président fondateur de l'Association des marins de la vallée du Saint-Laurent et conservateur du musée maritime de L'Islet, tandis qu'opinaient de la tête un autre observateur particulièrement intéressé, le capi-

taine retraité Alfred Brisebois, père du capitaine Jean Brisebois, sur le brise-glace dégagé.

Et au moment où de nombreux spectateurs quittaient les lieux, croyant "que c'était foutu jusqu'à la prochaine marée", les "walkies-talkies" ont soudain crépité de brefs et rapides appels entre le "Lapointe" et ses remorqueurs: "Mettez-y toute la force... et des prières... on force! Tout aussi bien s'échouer le plus avant possible dans le chenal..."

En quelques minutes, toute la flottille revenait, cette fois bien alignée dans la tranchée submergée, les deux catamarans tirant de l'avant en double et les barges prêtes à prendre la relève des que la profondeur d'eau l'exigerait. L'approche a atteint ainsi son maximum. Puis c'a été le repli des deux catamarans... et le second échouement!

La lutte contre la marée descendante a repris toutefois avec plus d'acharnement que jamais, les coups de boutoir des barges amenant un nouveau déblocage.

Quelques moments plus tard, le maire de L'Islet-sur-Mer, M. Jean-Pierre Caron, les coordonnateurs des équipes terrestres et les anciens capitaines à la retraite de la région se retrouveront sur le gaillard avant de "l'ex-brise-glace Ernest-Lapointe", pour souhaiter la bienvenue aux deux derniers maîtres à bord et féliciter les équipages d'un bon exploit maritime.

Nos portes doivent
fermer le samedi 17 mai à
17 heures...

GRANDE VENTE DE FERMETURE

Nous devons tout
liquider pour céder la place
à votre future pharmacie
Laurier Desmeules...

50% DE RÉDUCTION

sur toute la marchandise en magasin et
même sur la marchandise déjà réduite.

Pour dames:

Vêtements sport -
coordonnés - costumes
- manteaux -
imperméables - robes -
blouses - tricotés -
chandails -
maillots de bain ...
Tout, tout, tout, lingerie -
vêtements de base -
cosmétiques - bijoux -
accessoires -
sacs à main - fourre-tout
- enfin tout, tout, tout...

Pour hommes:

Vestons sport -
blazers -
pantalons -
imperméables -
blousons -
chandails -
chemises -
cravates - bas -
sous-vêtements -
enfin tout, tout,
tout ...
dans des marques
renommées.

BOUTIQUE
Gallé

CENTRE COMMERCIAL JADIS
5555, 3e Avenue ouest
Charlesbourg

Cartes de crédit
acceptées, pas
de mise de côté,
choisissez et
emportez. Toute
vente finale.
Cette vente ne
peut être
prolongée. Vous
n'avez que
jusqu'à samedi
le 17, 17h00
heures.

NOUVEAU
A dix minutes de Québec



Ces publicités de marque ont défini l'image de Jean Tardif Mercury Lincoln et camions Ford, comme étant celle d'un concessionnaire offrant des produits de qualité et un service de classe. Fort de cette réputation et désirant développer son service, Jean Tardif Autos Ltee vient d'aménager dans de nouveaux locaux

situés à seulement dix minutes de Québec sur l'autoroute 40 à la sortie de Neuville.
Bienvenue à tous pour l'ouverture officielle samedi et dimanche les 17 et 18 mai 1980.

Jean TARDIF
MERCURY LINCOLN CAMIONS FORD

Prix spéciaux pendant l'ouverture officielle
samedi et dimanche les 17 et 18 mai 1980

840, autoroute 40 à Neuville 876-2793, de Québec 647-2406

Tout bien
réfléchi
c'est

OUI

Autorisé par Jean-Pierre Nepveu, agent officiel du Regroupement national pour le
OUI, 1430, rue St-Denis, Montréal

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

en bref

\$250,000 pour une piste

HAVRE-SAINT-PIERRE — Le ministère fédéral Transports Canada a fait connaître, hier, son intention d'accorder une aide de \$250,000 selon des modalités qui seront discutées entre lui et la municipalité de Havre-Saint-Pierre concernant la construction d'une piste de 1,200 mètres à Havre-Saint-Pierre. La proposition a été annoncée conjointement par le ministre Jean-Luc Pépin et le député de Manicouagan, André Maltais.

Tournée de Radio-Québec

PORTNEUF — Afin de sensibiliser le grand public à son projet de régionalisation, et dans le but d'informer les groupes intéressés à collaborer au développement de Radio-Québec, une tournée d'information s'effectuera dans Portneuf aujourd'hui et demain. La population est cordialement invitée à ces rencontres qui auront lieu ce soir, à 10h à la polyvalente de Donnacona et demain à 20h, à la polyvalente de Saint-Marc-des-Carrières.

Centre vidéo populaire

LEVIS — Ce soir, à 17h30 et, en reprise, dimanche prochain à 11h, l'équipe du Centre vidéo populaire traitera de deux sujets à son émission hebdomadaire diffusée sur le canal 6 du câble: la chorale La Voilière et les contrats de mariage. La chorale La Voilière a vu le jour à Lévis, lors de la Fête des oiseaux, en 1979. Quelques mois plus tard, elle enregistrait une émission à la radio FM de Radio-Canada. Avec Yves Patry, un des fondateurs du groupe, CV-Pop parlera aussi des projets de cette chorale. Le même programme apportera aussi des explications quant aux différents contrats de mariage grâce à une entrevue avec l'avocat Francine Turgeon.

Contamination bactériologique

LA MALBAIE — Le secteur Sources joyeuses de ville de La Malbaie doit faire bouillir l'eau durant vingt minutes. L'analyse systématique de l'eau du réseau révèle une contamination bactériologique. Le ministère de l'Environnement avertit de plus la municipalité de procéder au plus tôt à la désinfection et au drainage complets du réseau d'égout et d'aqueduc.

Convention signée pour Rimouski Transport

RIMOUSKI — Les représentants de Rimouski Transport Ltée et de leurs 200 salariés ont signé une nouvelle convention collective. Cet employeur et l'Union des chauffeurs de camions, hommes d'entrepôts et autres ouvriers, section locale 106, affiliée aux Teamsters, n'avaient plus de contrat de travail depuis le 31 décembre 1979. Les parties ont négocié leur nouvelle entente sans avoir recours à la grève ou au lock-out. La nouvelle convention couvre la période du 1er janvier 1980 au 31 décembre 1981.

Le premier enfant

SCHEFFERVILLE — Devinette: quel est le médecin qui a assisté l'accouchement du premier enfant né à Schefferville, en 1953? Réponse: c'est le docteur Augustin Roy, aujourd'hui président de l'Ordre des médecins du Québec. C'est en effet à Schefferville, le village minier le plus septentrional au Québec, que le docteur Roy a commencé sa carrière. Il y a séjourné environ cinq années et assisté à l'accouchement de dizaines d'enfants c'est-à-dire des premiers authentiques citoyens de Schefferville.

Archipel de Mingan

HAVRE-SAINT-PIERRE — La Société d'aménagement de l'archipel de Mingan vient de publier dans la presse locale, avec copie au ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, l'avis suivant: "Une firme privée d'écologistes de Québec désire louer des chalets pour environ une semaine en juin et juillet. Cette firme s'attend de décrocher d'ici peu un contrat du ministère des Affaires culturelles pour effectuer l'inventaire complet de la végétation de l'archipel de Mingan... Nous recommandons de ne pas louer vos chalets à un groupe qui est parachuté de Québec... ce projet d'inventaire ne créera aucun emploi local tandis que celui soumis par un organisme local en aurait créé au moins deux".

Expo-profits Côte-Nord

SEPT-ÎLES — Le commissaire industriel de Sept-Îles, M. Henri-Paul Boudreau, s'est dit très déçu des résultats de l'expo-profits qui s'est tenue à Montréal ces derniers jours. En plus de dénoncer le lieu où s'est tenue cette manifestation, le centre Desjardins, M. Boudreau mentionne que les hommes d'affaires québécois ignorent tout de la Côte-Nord et de sa structure industrielle. Et, toujours selon lui, une telle expo-profits n'a contribué en rien à faire changer cette situation. M. Boudreau suggère que la prochaine présentation de cette expo-profits ait plutôt lieu à Sept-Îles même.

Des chemises pour l'armée

COURCELLES — Le ministère des Approvisionnements et Services vient d'attribuer un contrat de \$262,856 à la compagnie La Chemise Perfection Inc., de Courcelles, dans Beauce-Sud, concernant la confection de 67,296 chemises pour hommes. Ce matériel est destiné à l'armée canadienne.

Loisirs de l'âge d'or

THETFORD MINES — Le club de l'âge d'or Saint-Alphonse de Thetford Mines vient de recevoir une nouvelle subvention totalisant \$2,182, dans le cadre du programme Horizons nouveaux, afin de compléter l'équipement de son local et donner de l'expansion à son programme de loisir. Le groupe désire offrir des cours de danse et aménager des jeux de gais et pétanque, servir des repas communautaires et organiser une soirée dansante par mois et des projections de films.



photo Clément Claveau

Service méritoire

A l'occasion de la 70e assemblée annuelle de la division du Québec de la Croix-Rouge, Mme Louise Savard (à gauche), de Québec, présidente du comité des décorations, a remis à Mme Ida Ouellet, une aide bénévole de Rimouski, la récompense du service méritoire exceptionnel. Mme Ouellet se dépense bénévolement pour la Croix-Rouge depuis plus de 30 ans.

"L'île de la quarantaine" hébergera 500 boeufs et moutons, à l'automne

La station de quarantaine à sécurité maximale de Grosse-Ile, en face de Montmagny, fonctionnera à la limite de sa capacité l'automne prochain.

La station, qui relève d'Agriculture Canada, accueillera des bovins et des ovins. Jusqu'à présent, des demandes de permis pour l'importation de 242 bovins et 192 ovins ont été achemi-

nées à la division de la santé d'Agriculture Canada.

Les bovins proviennent de cinq pays d'Europe occidentale, tandis que les ovins seront tous importés de France.

C'est la première année qu'Agriculture Canada accorde des permis

d'importation pour des ovins en provenance de l'Europe. Les règlements régissant ces importations sont très sévères.

La station a notamment pour but d'empêcher la propagation de la fièvre aphteuse en Amérique du Nord.

Les animaux choisis par les éleveurs dans le courant de cet été seront préalablement soumis à une quarantaine en Europe. S'ils passent à travers la batterie de tests prévus par les autorités sanitaires, ils seront livrés à Grosse-Ile en octobre pour y subir des

épreuves similaires et une seconde quarantaine.

Les éleveurs canadiens pourront prendre possession de leurs bêtes en avril 1981 si tout se passe bien.

Cinq races d'ovins font partie de la présente importation: Bleu du Maine, Romanov, Texel, Ile-de-France et Lacane.

Les bovins faisant partie du contingent d'importation sont de races Pie rouge, Simmental, Charolais, Chianina, Maine-Anjou, Abondance, etc.

Grève terminée aux magasins Syndicat

par Michel TRUCHON

La grève aux trois magasins du Syndicat de Québec a pris fin, mardi, alors que plus des deux tiers des employés ont décidé d'accepter la dernière offre patronale, en dépit du fait que leurs dirigeants syndicaux l'avaient rejetée en bloc la veille.

Le président de la compagnie Paquet-Syndicat Inc., M. Jean-Yves Laurin, rencontré hier matin, s'est dit heureux de la décision des employés qui devaient reprendre le travail d'ici quelques jours.

Même si l'offre acceptée a été décrite par M. Laurin comme "plus généreuse que toutes celles qui sont obtenues actuellement au Canada", la compagnie a refusé de céder sur les points qui avaient entraîné le débrayage, le 1er avril dernier, à savoir le plancher d'emploi et les fusions de services.

Garantie

Selon M. Laurin, la garantie que les trois magasins du Syndicat de Québec (centre-ville, Place Laurier et Place Fleur de Lys) resteront ouverts pendant toute la durée de la convention collective, soit une période de trois ans, constitue en soi une forme de sécurité d'emploi. "Une garantie presque totale d'emploi..." selon les termes de la lettre envoyée, mardi matin, aux syndiqués.

Il semble d'ailleurs que c'est après avoir reçu cette lettre que les grévistes ont été convoqués en assemblée générale. Le vote pour l'acceptation de l'offre patronale a été de 229 voix tandis que 104 grévistes se prononçaient contre.

L'offre de la compagnie a suivi une journée de négociations sur les clauses monétaires, lundi, et une séance de conciliation en présence du conciliateur François Guérin, vendredi dernier. La conciliation durait depuis le 15 avril.

Le contrat

Les propositions de Paquet-Syndicat soumises, mardi, aux employés tenaient en huit points:

- 1 — une convention collective de trois ans;
- 2 — la garantie que les trois magasins Syndicat de Québec resteront ouverts pendant cette période;
- 3 — 10 pour 100 d'augmentation de salaire par année;
- 4 — les congés de maladie (12 jours par année) monnayables en bons d'achats intégralement à la fin de chaque année;
- 5 — une augmentation dans les vacances annuelles;
- 6 — une indemnité spéciale pour ceux qui seront mis à pied à cause des fusions;
- 7 — une commission de 1 pour 100 sur les ventes faites par chaque employé;
- 8 — la même commission portée à 2 pour 100 sur le surplus quand les ventes dépassent celles de l'année précédente.

Dans la lettre, M. Jean-Yves Laurin

précisait aux employés que leur décision était de première importance, puisque l'avenir du Syndicat de Québec en dépendait. "Nos offres ont une durée limitée et il ne faudrait pas se surprendre si nous devions changer d'attitude d'ici peu", ajoutait-il.

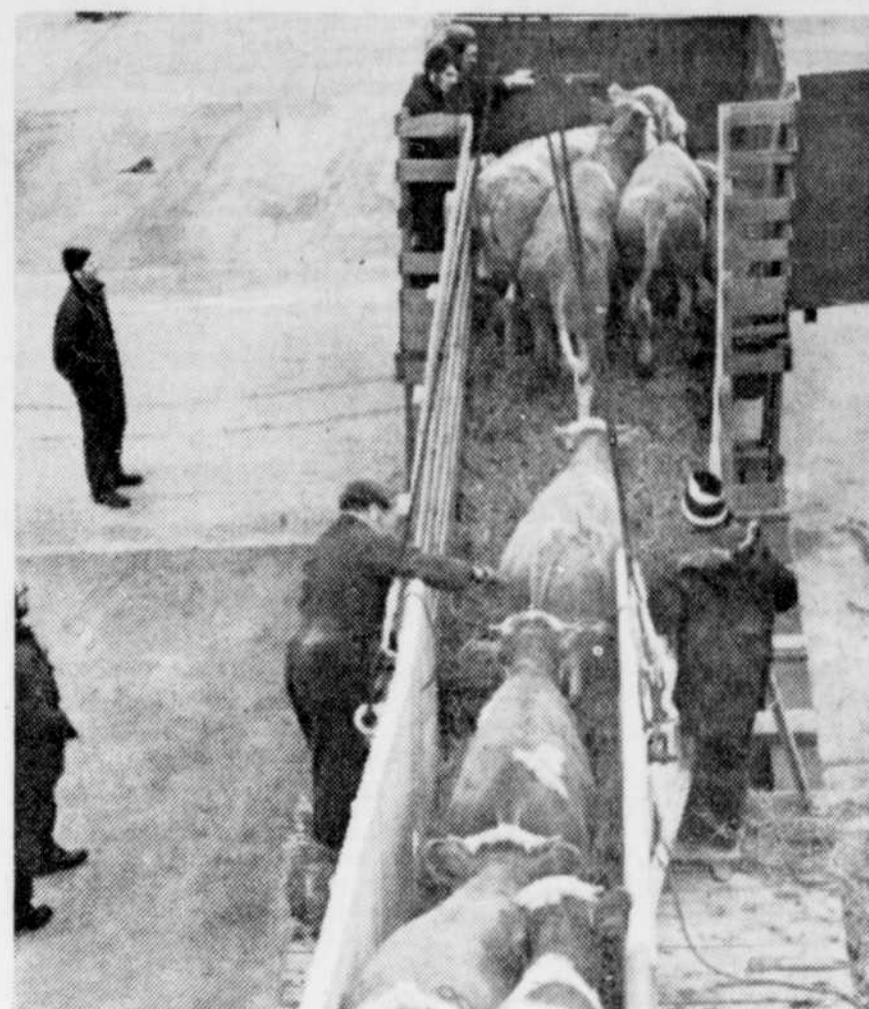
Avant le débrayage, le salaire de base pour un commis ordinaire était de \$162 par semaine et de \$172 pour un premier commis.

Avec les augmentations (30 pour 100 au total) et les avantages consentis, M. Laurin précise que les conditions de travail aux magasins du Syndicat dépasseront celles des autres magasins de la région où les employés ne sont pas syndiqués et qui avaient servi de comparaison au début du conflit.

La succursale de Place Laurier devrait rouvrir dans un jour et celle du centre-ville dans cinq jours. Quant au magasin de Place Fleur de Lys, rouvert depuis deux semaines avec du personnel cadre, il continue normalement ses opérations.

Selon M. Laurin, presque tous les employés sont assurés de reprendre le travail sauf ceux qui auront à souffrir des fusions déjà annoncées des services de réception et de comptes payables.

A cause du conflit de travail à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) il a été impossible de joindre les représentants syndicaux pour obtenir leurs commentaires.



Un arrivage de bovins dans l'île de la quarantaine

L'ESPAGNE ET LA COSTA DEL SOL AVEC VACANCES SKYLARK



SkyLark vous souhaite la bienvenue sur la Costa del Sol, le principal centre de villégiature espagnol situé sur la Méditerranée. Un fascinant mélange où des villas modernes aux grattes-ciel élevés, comme Torremolinos, sont entourées de montagnes escarpées aux flancs sertiés de villages aux murs blanchis... ou les balcons fleuris et les jardins ombreux surgissent au milieu d'une campagne demeurée intacte. Plusieurs conquérants ont occupé le pays, des Romains aux Maures, avant que les Espagnols eux-mêmes ne s'y établissent. Tous ont laissé derrière eux des vestiges de leur passage, des châteaux et des traditions qu'on peut encore admirer aujourd'hui.

VACANCES DE DEUX SEMAINES

de \$789 à \$1219

PAR PERSONNE, OCCUPATION DOUBLE

Vacances SkyLark

vers l'Espagne comprennent:

- Vol aller-retour de Montréal vers Malaga (Espagne)
- Repas et consommations sans frais à bord de l'avion
- Transferts entre l'aéroport et l'hôtel
- Logement pendant 14 nuits tel que choisi
- Cocktail et réception de bienvenue
- Service d'un représentant local SkyLark polyglotte
- Sac de Voyages SkyLark

Non inclus:

Pourboires, taxe canadienne de départ de \$10 par personne.

VOLS ABC VERS L'ESPAGNE

SkyLark vous offre cet été un nombre limité de sièges pour deux, quatre ou six semaines vers Malaga.

Le coût varie selon la date de départ et les réservations doivent être faites au moins 30 jours avant le départ.

de \$499 à \$639

Les conditions de ces voyages sont détaillées dans la brochure SkyLark Espagne été 80

SUPPLEMENT PRIX DU CARBURANT \$45 PAR PERSONNE

AGENCE DE VOYAGES MEMBRE DE L'ENTENTE INTER-AGENCES

VOYAGES DU VALLON
PLACE STE-FOY
653-1882

VOYAGES FRONTENAC
PLACE LAURIER
651-9610

VOYAGE 2000
CHARLESBOURG
628-2020

VOYAGES LA CITÉ
SILLERY
688-9922

VOYAGES CLUB AUTOMOBILE
STE-FOY
653-9200



Détenteurs d'un permis du Québec.

MARCHEZ MOINS, VOYAGEZ MIEUX!

ENTREPOT-MAGASIN 2 étages de meubles

Chez Génico, c'est moins cher parce que nous avons peu de frais d'administration.

Prix défiant toute concurrence

En montre sur place:

- 30 mobiliers de salon
- 30 mobiliers de chambre
- 24 mobiliers de cuisine



Etagère finie métallique blanche, 4 portes en verre, 15" x 72" x 80", 2 lumières intérieures. \$488

AMEUBLEMENTS
GÉNICO INC.



59, COMMERCIALE, LEVIS (voisin J.L. Demers)

833-2297 - 833-2300

ACHETONS

or 10 k \$ 6.00
or 14 k \$ 8.00
or 18 k \$ 10.50

Les prix sont sujets à changements sans préavis.

Entreprise
LE GEANT DE L'ARGENT
800, d'Youville
694-1333

Pensée du jour

"Le génie commence les beaux ouvrages, mais le travail les achève." (Joubert)

Gracieuseté du
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

705 AVIS DE DÉCÈS

BOULAY (Amédée)



A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 mai 1980, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Amédée Boulay, époux de Marie Bolduc. Il demeurait au 4 Déziel, Lévis. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Fernande Nefson, Mme Joseph Boulay (Adrienne Sirois), M. et Mme J.A.D. Roy (Jeanne), M. et Mme Jean-Paul Boulay (Rita Marcoux), M. et Mme Jacques Brochu (Thérèse), M. et Mme Robert Boulay (Marie Dion), M. et Mme Roger Boulay (Aline Cantin), M. et Mme René Boulay (Pauline Boulanger), M. et Mme Normand Boulay (Eloise Faucher), M. et Mme Hélène Boulay, M. et Mme Michel Boulay (Aline Léveillé), M. et Mme Denis Boulay (Michelle Boulanger), M. et Mme Claude Dumont (Louise); sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Rouillard, M. et Mme Joseph Bolduc, Mme Cléophas Bolduc, M. et Mme Birk Lohman (Exélia Bolduc), M. et Mme Jessie Corbin (Emma Bolduc), M. et Mme Adolphe Bolduc, M. et Mme Napoléon Bolduc, M. et Mme Albert Banville (Adrienne Bolduc), M. et Mme Arsène Bolduc, M. et Mme Albert Carrier (Germaine Bolduc); plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Funérailles vendredi le 16 mai 1980, départ de 15h, avenue Bégin.

à 15h45 pour l'église Notre-Dame, et cimetière Mont-Marie, Lévis.

BOUCHER (Paul) — A Beauré, le 14 mai 1980, à l'âge de 70 ans et 10 mois, est décédé subitement M. Paul Boucher, époux de Marie Alma Bélanger. Il demeurait au 3620, Compagnons, Ste-Foy. Un office religieux sera chanté ultérieurement. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles, Louise (Jean-Pierre Roy), Michelle (Guy Dubé), ses deux petits-enfants, frères et sœurs, Charles-Auguste, Gabriel, Sr. Marguerite, des Soeurs du Saint-Rosaire, ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces. A la demande du défunt, la dépouille ne sera pas exposée. Il sera inhumé. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. Funéraire du Plateau 260 des Franciscais.

BOUSSENIERS (Tarcissius)



A l'hôpital Laval, le 14 mai 1980, à l'âge de 67 ans et 11 mois, est décédé M. Tarcissius Bousseini, époux de Marie Annette Gaudin. Il demeurait au 1347 rue St-Paul, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 16 mai 1980, à 16h. Départ du salon.

J. Léo Bédard Enr. 1547 Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

à 15h50 pour l'église de l'ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Annette Gaudin, sa fille et son gendre: M. et Mme André Claveau (Joselyne); sa petite-fille: Natacha; sa sœur: Mme Arthur Defoy (Cécile); ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Freddy Lachance (Angéline), Mme Albert Buisson (Yvette), Mme Dominique Buisson (Thérèse), M. Georges-Henri Gilbert, M. et Mme Henri Simard, M. et Mme Gérard Gaudin, Mme Irène Gaudin et plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 842-1078.

CHOUINARD (Jacques-Henri)



A l'hôpital Laval, le 14 mai 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jacques-Henri Chouinard, époux en 1ères noces de feu dame Lucienne Lizotte, et en 2es noces de dame Françoise Bernier. Il demeurait au 2576 rue de la Palaise, Sillery. Les

funérailles auront lieu samedi, le 17 mai, à 15h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée

1025 route de l'Eglise 13h30 pour l'église St-Jean-Port-Joli et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Claude Rousseau (Michelle), Mlle Lucie Chouinard, M. et Mme Gaston Truchon (Hélène), M. et Mme Jacques Champoux (Danielle), Mlle Claire Chouinard, M. François Chouinard, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lavery Chouinard, M. et Mme Charles Chouinard, M. et Mme Roland Chouinard, M. Fernand Chouinard, Sr Rose Chouinard, St-Joseph de St-Vallier, Sr Gemma Chouinard, de Ste-Jeanne-d'Arc, M. et Mme Joseph Gasson (Anita), Mme Marie Blier-Chouinard, Mme Marguerite Fortin-Chouinard, Mme Adine Gasson-Chouinard, M. Arthur Moreau, M. et Mme Paul Bernier, M. et Mme Edmond Caron, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Que vos offrandes se traduisent par un don à l'Institut de cardiologie de Québec. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h.

DEMERES (Alfred) A l'Hôpital Laval, le 14 mai 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Alfred Demeres, époux de dame Alice Fortier. Il demeurait au 661 rue Marie-Antoinette, Lac Bédard, St-Louis de Pintendre. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 mai à 10 heures. Départ du funérarium.

Claude Marceau Ltée

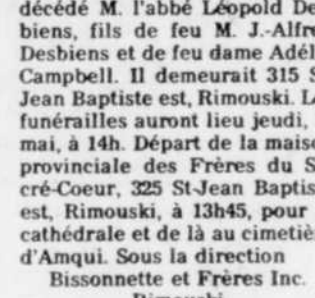
6 rue Paréault

Lévis

à 9h40 pour l'église de St-Louis de Pintendre et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse sa fille et son gendre M. et Mme Marc Emond (Marielle), son petit-fils François ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera ouvert, vendredi le 16 mai à 8h30 avant le départ pour le service.

DESBIENS (L'abbé Léopold) — A l'Hôpital de Rimouski, le 12 mai 1980, à l'âge de 79 ans, est décédé M. l'abbé Léopold Desbiens, fils de feu M. J.-Alfred Desbiens et de feu dame Adèle Campbell. Il demeurait 315 St-Jean Baptiste est, Rimouski. Les funérailles auront lieu jeudi, 15 mai, à 14h. Départ de la maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur, 325 St-Jean Baptiste est, Rimouski, à 13h45, pour la cathédrale et de là au cimetière d'Amqui. Sous la direction Bissonnette et Frères Inc. Rimouski.

DIONNE (Mgr Maurice)



Au CHUL, le 14 mai 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé monseigneur Maurice Dionne, fils de feu Arthur Dionne et de feu dame Eva Des Trois Maisons. Il repose à la résidence des prêtres du séminaire de Québec (entrée rue des Remparts). Les funérailles auront lieu samedi, le 17 mai à 10h en la chapelle du séminaire de Québec et de là à la crypte du séminaire de Québec. Il laisse dans le deuil, outre son frère: Armand (Roselle Meunier); ses sœurs: Gilberte et Lucette, Sr Rita des Soeurs de la Providence, Rachel, Ruth, sœurs du Bon Pasteur de Québec, plusieurs neveux, nièces et de nombreux cousins et cousines.

DUSSAULT (Joseph)



A l'hôpital-Dieu de Québec, le 13 mai 1980, à l'âge de 51 ans et 7 mois, est décédée dame Jacqueline Lapointe, employée à l'Hôtel-Dieu de Québec, épouse de M. Rosario Genest. Elle demeurait au 818, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 mai, à 14h. Départ du Funérarium de l'Anse 280, 8e Rue.

à 13h45 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Réjean Genest (Sandra), Michel Genest (France), Dany Genest; sa mère: Mme Adèle Lapointe; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Bill Lapointe, M. et Mme Laurent Lapointe (Jeannine), M. et Mme Roland Cantin (Cécile), M. et Mme Florent Lapointe (Thérèse), M. et Mme Yves Lapointe (Marie), M. J.-Baptiste Lapointe (Louise), M. et Mme Willie Genest (Jeanne-d'Arc), M. et Mme Bruno Genest (Marguerite), M. et Mme Robert Genest (Jacqueline), M. et Mme Marcel Masson (Lucille), M. Maurice Genest, M. et Mme Jean-Marcel Genest (Lucienne), M. et Mme Raymond Brousseau (Thérèse), M. et Mme Roger Genest (Lisette), M. et Mme André Genest (Paula), Mlle

GENEST (Jacqueline Lapointe)



A l'hôpital-Dieu de Québec, le 13 mai 1980, à l'âge de 51 ans et 7 mois, est décédée dame Jacqueline Lapointe, employée à l'Hôtel-Dieu de Québec, épouse de M. Rosario Genest. Elle demeurait au 818, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 mai, à 14h. Départ du Funérarium de l'Anse 280, 8e Rue.

Denis, Alain Dussault, Jean-François, Maxime, Geneviève Rioux, Elaine, François, Julie, Marie Roy. Il a été exposé au pavillon St-Dominique à partir du 13 mai 1980. Compenser envoi de fleurs par un don à l'Institut de cardiologie de Québec.

FRIGAULT (Bill) Israël



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 14 mai 1980, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Israël (Bill) Frigaault, époux de dame Carmen Alain. Il demeurait au 1407, rue St-Georges ouest, Ancienne-Lorette. Les funérailles auront lieu samedi le 17 mai 1980 à 9h30. Départ de la résidence funéraire de

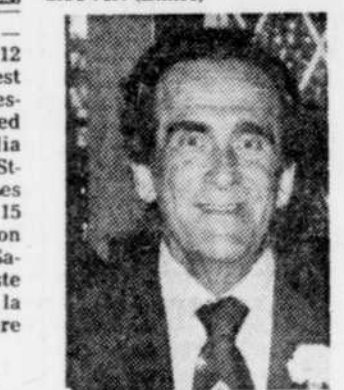
Sylvio Marceau Inc.

1460 rue Notre-Dame

Ancienne-Lorette

à 9h15 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils et sa belle-fille: M. et Mme Roland Frigaault (Madeleine Lachance); ses petits-enfants: M. et Mme Michel Frigaault (Line Marleau), M. et Mme Guy Hamel (Line Frigaault), Suzanne et Pierre Frigaault; son frère, ses sœurs: M. et Mme Rosaire Frigaault, Mme Régina Bornaïs, Mme Graziella Boucher, Mme Germaine Moisan, M. et Mme Joseph Paquet, Mme Paul Alain, M. Paul Vermette, Mme Marcel Alain, M. et Mme Fernand Alain; neveux et nièces, cousins, cousines et de nombreux amis. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

GAUVIN (Emile)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 12 mai 1980, à l'âge de 55 ans et 9 mois, est décédé M. Emile Gauvin, époux de dame Simone Dugas, il demeurait 980 rue Drouin, Giffard. Les funérailles auront lieu samedi le 17 mai à 9h. Départ de la résidence funéraire

Willbrod Robert Inc.

3221 ave. Royale, Giffard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Pierre, Jean (Francine Gignac), Hélène (Danny Potvin), Robert, François, ses frères, M. Jacques Gauvin, frère des Franciscais, Albert (Rita Pageau), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Roland Marceau, M. et Mme Armand Guillemette, M. et Mme Henri Dugas, son oncle et sa tante, M. et Mme Albénie Dugas; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h.

GENEST (Jacqueline Lapointe)



A l'hôpital-Dieu de Québec, le 13 mai 1980, à l'âge de 51 ans et 7 mois, est décédée dame Jacqueline Lapointe, employée à l'Hôtel-Dieu de Québec, épouse de M. Rosario Genest. Elle demeurait au 818, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 mai, à 14h. Départ du Funérarium de l'Anse 280, 8e Rue.

à 13h45 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Réjean Genest (Sandra), Michel Genest (France), Dany Genest; sa mère: Mme Adèle Lapointe; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Bill Lapointe, M. et Mme Laurent Lapointe (Jeannine), M. et Mme Roland Cantin (Cécile), M. et Mme Florent Lapointe (Thérèse), M. et Mme Yves Lapointe (Marie), M. J.-Baptiste Lapointe (Louise), M. et Mme Willie Genest (Jeanne-d'Arc), M. et Mme Bruno Genest (Marguerite), M. et Mme Robert Genest (Jacqueline), M. et Mme Marcel Masson (Lucille), M. Maurice Genest, M. et Mme Jean-Marcel Genest (Lucienne), M. et Mme Raymond Brousseau (Thérèse), M. et Mme Roger Genest (Lisette), M. et Mme André Genest (Paula), Mlle

ROTH (Juliette) — A l'hôpital St-Sacrement, le 13 mai 1980, à l'âge de 68 ans et 5 mois, est décédée Mlle Juliette Roth, fille de feu Arthur Roth et de feu dame Eva Maheu. Elle demeurait au 320 rue Bouffard. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 mai, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.

270 rue Marie-Incaration

à 9h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, son frère, beaux-frères et sa belle-sœur: Mlle Léo Dumontier (Lucienne), M. et Mme Paul-Henri Roth (Rita Brillard), son amie Mlle Marguerite Villeneuve ainsi que plusieurs neveux et nièces, cou-

sins et cousines et de nombreux amis. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

WALSH (Cécilia) — A Québec, le 13 mai 1980, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Cécilia Dunn, épouse de feu M. Peter Walsh. Elle demeurait au 875 Calixa-Lavallée. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 mai à 15h. Départ du funérarium

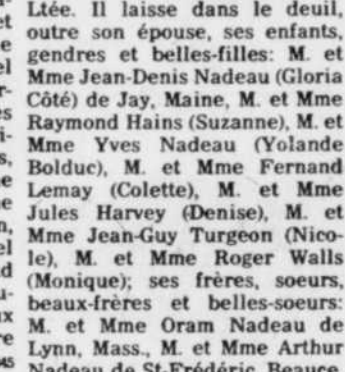
Lépine-Cloutier Ltée

975, Marguerite-Bourgeois



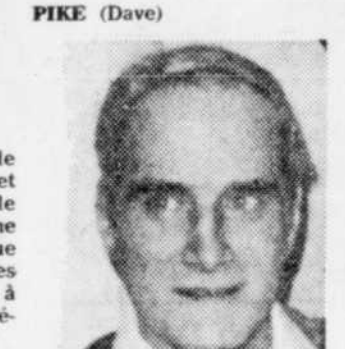
à 12h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Georges Love (Monica), Mlle Geraldine Walsh, M. et Mme Peter Walsh (Ghislaine Béland), M. et Mme Gérard Walsh (Dora Vos), ainsi que ses petits-enfants et un arrière-petit-fils; ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Patrick Walsh, M. Thomas Walsh, Mme Mary Marrissey. Pour renseignements: 529-3371.

NADEAU (Donat)



A Québec, le 12 mai 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédé M. Donat Nadeau, entrepreneur en maçonnerie, époux en premières noces de feu dame Simone Nadeau et en secondes noces de dame Clémence Sanscartier. Il demeurait au 2390 avenue Robert-Giffard, Beaufort. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu "en présence du corps" samedi, le 17 mai, à 11h, en l'église St-Ignace-de-Loyola et de là au cimetière Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Denis Nadeau (Gloria Côté de Jay, Maine), M. et Mme Raymond Hains (Suzanne), M. et Mme Yves Nadeau (Yolande Bolduc), M. et Mme Fernand Lemay (Colette), M. et Mme Jules Harvey (Denise), M. et Mme Jean-Guy Turgeon (Nicole), M. et Mme Roger Walls (Monique); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Oram Nadeau de Lynn, Mass., M. et Mme Arthur Nadeau de St-Frédéric, Beauce, Mme Marie-Anne Nadeau de Berlin, N.H., ainsi que plusieurs petits-enfants, cousins et cousines: M. et Mme Lucien Doucet (Alice Sanscartier) de Shawinigan, Mme Jacqueline Sanscartier Bédard. Compenser l'envoi de fleurs par un don au Fonds de recherche du cancer, hôpital Hôtel-Dieu de Québec. Pour renseignements: 529-3371.

PIKE (Dave)



A Québec, le 14 mai 1980, à l'âge de 43 ans, est décédé Monsieur Dave Pike, époux en premières noces de dame Louise Vernet et en secondes noces de dame Michelle Martin. Il demeurait au 846 chemin Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 mai 1980, à 11h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois

à 10h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Danièle, Dave Jr., Kevin; ses parents: M. et Mme William Pike; ses beaux-parents: M. et Mme Philippe Martin; ses frères, sœurs, beaux-frères: William Jr., Stanley, Mary, Barbara, Harry, Earl et Linda Pike, Jacques et Pierre Martin. Pour renseignements: 529-3371.

READER (Dr Ralph) — A Courville le 14 mai 1980, à l'âge de 33 ans, est décédé subitement le Dr Ralph Reader, époux de dame Lucie Vézina. Il demeurait au no. 4 rue Taillebourg, Courville. Les funérailles auront lieu samedi le 17 mai à 11h. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc.

2258, avenue Larue, Courville

à 10h50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Marie-Josée, Nancy et Sébastien; ses parents M. et Mme Hervey Reader, ses beaux-parents M. et Mme Maurice Vézina, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Pour renseignements: 663-9838.

ROTH (Juliette) — A l'hôpital St-Sacrement, le 13 mai 1980, à l'âge de 68 ans et 5 mois, est décédée Mlle Juliette Roth, fille de feu Arthur Roth et de feu dame Eva Maheu. Elle demeurait au 320 rue Bouffard. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 mai, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.

270 rue Marie-Incaration

à 9h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, son frère, beaux-frères et sa belle-sœur: Mlle Léo Dumontier (Lucienne), M. et Mme Paul-Henri Roth (Rita Brillard), son amie Mlle Marguerite Villeneuve ainsi que plusieurs neveux et nièces, cou-

sins et cousines et de nombreux amis. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

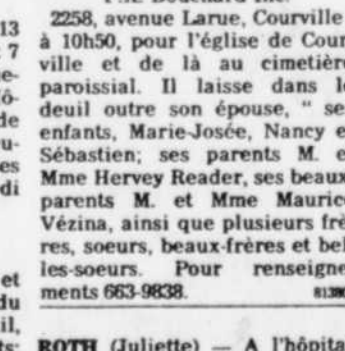
WALSH (Cécilia) — A Québec, le 13 mai 1980, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Cécilia Dunn, épouse de feu M. Peter Walsh. Elle demeurait au 875 Calixa-Lavallée. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 mai à 15h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

975, Marguerite-Bourgeois

à 12h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Georges Love (Monica), Mlle Geraldine Walsh, M. et Mme Peter Walsh (Ghislaine Béland), M. et Mme Gérard Walsh (Dora Vos), ainsi que ses petits-enfants et un arrière-petit-fils; ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Patrick Walsh, M. Thomas Walsh, Mme Mary Marrissey. Pour renseignements: 529-3371.

NADEAU (Donat)



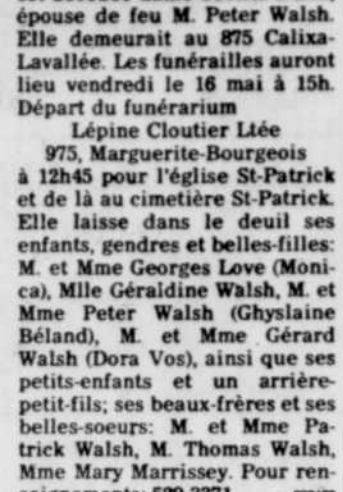
A Québec, le 12 mai 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédé M. Donat Nadeau, entrepreneur en maçonnerie, époux en premières noces de feu dame Simone Nadeau et en secondes noces de dame Clémence Sanscartier. Il demeurait au 2390 avenue Robert-Giffard, Beaufort. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu "en présence du corps" samedi, le 17 mai, à 11h, en l'église St-Ignace-de-Loyola et de là au cimetière Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Denis Nadeau (Gloria Côté de Jay, Maine), M. et Mme Raymond Hains (Suzanne), M. et Mme Yves Nadeau (Yolande Bolduc), M. et Mme Fernand Lemay (Colette), M. et Mme Jules Harvey (Denise), M. et Mme Jean-Guy Turgeon (Nicole), M. et Mme Roger Walls (Monique); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Oram Nadeau de Lynn, Mass., M. et Mme Arthur Nadeau de St-Frédéric, Beauce, Mme Marie-Anne Nadeau de Berlin, N.H., ainsi que plusieurs petits-enfants, cousins et cousines: M. et Mme Lucien Doucet (Alice Sanscartier) de Shawinigan, Mme Jacqueline Sanscartier Bédard. Compenser l'envoi de fleurs par un don au Fonds de recherche du cancer, hôpital Hôtel-Dieu de Québec. Pour renseignements: 529-3371.

sins et cousines et de nombreux amis. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

WALSH (Cécilia) — A Québec, le 13 mai 1980, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Cécilia Dunn, épouse de feu M. Peter Walsh. Elle demeurait au 875 Calixa-Lavallée. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 mai à 15h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

975, Marguerite-Bourgeois



à 12h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Georges Love (Monica), Mlle Geraldine Walsh, M. et Mme Peter Walsh (Ghislaine Béland), M. et Mme Gérard Walsh (Dora Vos), ainsi que ses petits-enfants et un arrière-petit-fils; ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Patrick Walsh, M. Thomas Walsh, Mme Mary Marrissey. Pour renseignements: 529-3371.

NADEAU (Donat)



A Québec, le 12 mai 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédé M. Donat Nadeau, entrepreneur en maçonnerie, époux en premières noces de feu dame Simone Nadeau et en secondes noces de dame Clémence Sanscartier. Il demeurait au 2390 avenue Robert-Giffard, Beaufort. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu "en présence du corps" samedi, le 17 mai, à 11h, en l'église St-Ignace-de-Loyola et de là au cimetière Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Denis Nadeau (Gloria Côté de Jay, Maine), M. et Mme Raymond Hains (Suzanne), M. et Mme Yves Nadeau (Yolande Bolduc), M. et Mme Fernand Lemay (Colette), M. et Mme Jules Harvey (Denise), M. et Mme Jean-Guy Turgeon (Nicole), M. et Mme Roger Walls (Monique); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Oram Nadeau de Lynn, Mass., M. et Mme Arthur Nadeau de St-Frédéric, Beauce, Mme Marie-Anne Nadeau de Berlin, N.H., ainsi que plusieurs petits-enfants, cousins et cousines: M. et Mme Lucien Doucet (Alice Sanscartier) de Shawinigan, Mme Jacqueline Sanscartier Bédard. Compenser l'envoi de fleurs par un don au Fonds de recherche du cancer, hôpital Hôtel-Dieu de Québec. Pour renseignements: 529-3371.

PIKE (Dave)



A Québec, le 14 mai 1980, à l'âge de 43 ans, est décédé Monsieur Dave Pike, époux en premières noces de dame Louise Vernet et en secondes noces de dame Michelle Martin. Il demeurait au 846 chemin Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 mai 1980, à 11h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois

à 10h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Danièle, Dave Jr., Kevin; ses parents: M. et Mme William Pike; ses beaux-parents: M. et Mme Philippe Martin; ses frères, sœurs, beaux-frères: William Jr., Stanley, Mary, Barbara, Harry, Earl et Linda Pike, Jacques et Pierre Martin. Pour renseignements: 529-3371.

READER (Dr Ralph) — A Courville le 14 mai 1980, à l'âge de 33 ans, est décédé subitement le Dr Ralph Reader, époux de dame Lucie Vézina. Il demeurait au no. 4 rue Taillebourg, Courville. Les funérailles auront lieu samedi le 17 mai à 11h. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc.

2258, avenue Larue, Courville

à 10h50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Marie-Josée, Nancy et Sébastien; ses parents M. et Mme Hervey Reader, ses beaux-parents M. et Mme Maurice Vézina, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Pour renseignements: 663-9838.

ROTH (Juliette) — A l'hôpital St-Sacrement, le 13 mai 1980, à l'âge de 68 ans et 5 mois, est décédée Mlle Juliette Roth, fille de feu Arthur Roth et de feu dame Eva Maheu. Elle demeurait au 320 rue Bouffard. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 mai, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.

270 rue Marie-Incaration

à 9h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, son frère, beaux-frères et sa belle-sœur: Mlle Léo Dumontier (Lucienne), M. et Mme Paul-Henri Roth (Rita Brillard), son amie Mlle Marguerite Villeneuve ainsi que plusieurs neveux et nièces, cou-

sins et cousines et de nombreux amis. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

WALSH (Cécilia) — A Québec, le 13 mai 1980, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Cécilia Dunn, épouse de feu M. Peter Walsh. Elle demeurait au 875 Calixa-Lavallée. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 mai à 15h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

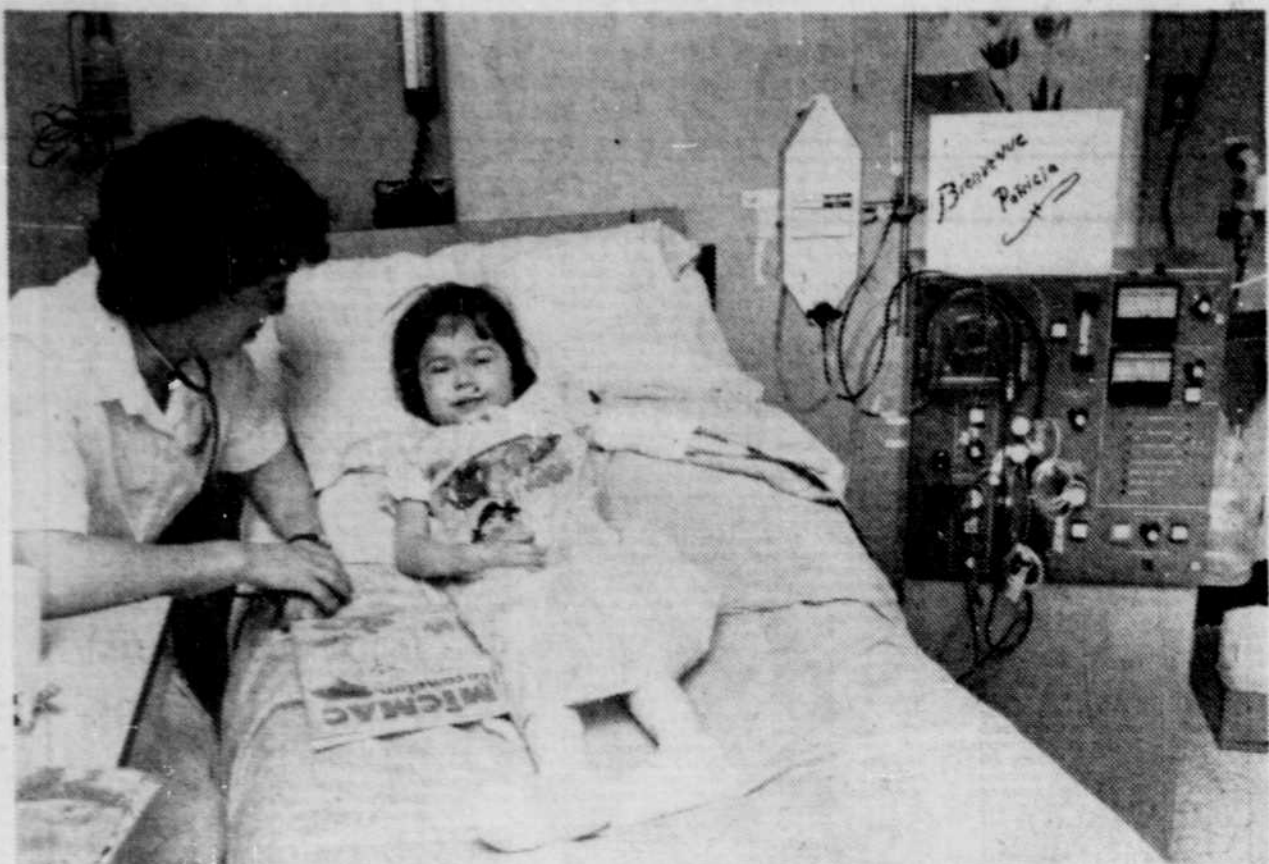
975, Marguerite-Bourgeois

à 12h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Georges Love (Monica), Mlle Geraldine Walsh, M. et Mme Peter Walsh (Ghislaine Béland), M. et Mme Gérard Walsh (Dora Vos), ainsi que ses petits-enfants et un arrière-petit-fils; ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Patrick Walsh, M. Thomas Walsh, Mme Mary Marrissey. Pour renseignements: 529-3371.

NADEAU (Donat)



A Québec, le 12 mai 1980, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédé M. Donat Nadeau, entrepreneur en maçonnerie, époux en premières noces de feu dame Simone Nadeau et en secondes noces de dame Clémence Sanscartier. Il demeurait au 2390 avenue Robert-Giffard, Beaufort. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu "en présence du corps" samedi, le 17 mai, à 11h, en l'église St-Ignace-de-Loyola et de là au cimetière Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Denis Nadeau (Gloria Côté de Jay, Maine), M. et Mme Raymond Hains (Suzanne), M. et Mme Yves Nadeau (Yolande Bolduc), M. et Mme Fernand Lemay (Colette), M. et Mme Jules Harvey (Denise



Le Soleil, Jacques Deschênes

Une attention particulière a été apportée, hier, à Patricia Paquet, âgée de sept ans, première patiente si jeune à être admise au département d'hémodialyse de l'Hôtel-Dieu de Québec. A ses côtés, l'infirmière Janine Huot.

Une première à Québec Le sang de Patricia peut être filtré à l'Hôtel-Dieu

par Roger BELLEFEUILLE
"Bienvenue, Patricia!"

Ce message accueillant, accompagné de quelques fleurs coupées le matin même, attendait Patricia Paquet, hier, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Patricia est une fillette de sept ans, la première bénéficiaire si jeune à être admise au département d'hémodialyse de ce centre hospitalier spécialisé pour la région de Québec et l'Est de la province dans ce type de traitement.

Si Patricia est l'objet de cette première, c'est un peu, beaucoup

grâce aux efforts de ses parents, M. et Mme François Paquet, de Saint-Nicolas, sur la Rive-Sud. C'est en effet grâce à leurs démarches répétées auprès, en particulier, des autorités du ministère des Affaires sociales, que leur fillette a pu être admise à l'Hôtel-Dieu.

Atteinte d'une maladie assez rare — la cystinose — une maladie congénitale qui affecte d'abord le métabolisme et neutralise éventuellement les fonctions rénales, la fillette subissait le cinq février dernier une première opération à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. Un mois plus tard, l'équipe chirurgicale procédait à une greffe

rénale que l'organisme rejeta, d'où nouvelle opération le 15 avril pour retirer le greffon infructueux.

Depuis janvier dernier, toutefois, les parents, tantôt l'un, tantôt l'autre ont dû faire la navette, trois fois par semaine, à Sainte-Justine, pour permettre à leur enfant de se prêter à l'hémodialyse. Ce traitement, d'une durée de trois heures dans le cas de Patricia, consiste, à l'aide d'une machine filtrante, à purifier complètement le sang des traces d'urine qui a pu s'y mêler à cause de l'absence de fonctions rénales.

(Suite à la page A2, 1re col.)

Renouvellement de la constitution Trudeau met sa tête en jeu que "ça va se faire"

par J.-J. SAMSON
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Une charge émotive d'une rare intensité a soulevé, hier soir, le centre sportif Paul-Sauvé à Montréal: le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau a livré le plus vibrant plaidoyer de sa carrière après une ovation de quatre minutes 40 secondes, des 10.000 personnes massées dans l'aréna. Quelques milliers d'autres étaient forcées d'écouter à l'extérieur.

"Je prends l'engagement solennel, a déclaré M. Trudeau, qu'après un NON, nous allons mettre en marche le mécanisme de renouvellement de la constitution et nous n'arrêterons pas avant que ce soit fait!"

"Je m'adresse solennellement aux Canadiens des autres provinces, nous mettons notre tête en jeu, nous du Québec, quand nous disons aux Québécois de voter NON; nous vous disons que nous n'accepterons pas qu'un NON soit interprété par vous comme une indication que tout va bien, puis que tout peut rester comme c'était avant. Nous voulons des changements. Nous mettons nos sièges en jeu pour avoir ces changements!"

La plupart des observateurs politiques présents étaient unanimes hier, après le discours à la nation de M. Trudeau: il s'agissait du meilleur discours et plus important de sa carrière politique.

La mer humaine devant lui a vibré: des parents soulevaient leur progéniture à bout de bras, quelques personnes se drapaient dans des unifolies

(Suite à la page A2, 1re col.)



"Je prends l'engagement solennel, a déclaré M. Trudeau, qu'après un NON, nous allons mettre en marche le mécanisme de renouvellement de la constitution et nous n'arrêterons pas avant que ce soit fait."

Selon une compagnie torontoise Le MEER a voulu décourager un investissement au Québec

par Florent PLANTE

Le 1er février, en pleine période préférendaire, le bureau du ministre fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) à Montréal a tenté de décourager deux compagnies torontoises d'investir dans les pêcheries du Québec en leur suggérant plutôt de concrétiser leur projet d'environ \$8 millions en Nouvelle-Ecosse.

LE SOLEIL a mis la main sur une lettre datée du 21 mars 1980 écrite par le représentant de la société industrielle Sicca Corporation, de Toronto, au directeur général des Pêches maritimes du Québec, M. Pierre Vigneux, et dans laquelle il remercie les fonctionnaires du gouvernement du Québec pour leur collaboration tout en dénonçant violemment l'attitude de ceux du MEER à Montréal.

"Comme mentionné lors de cette séance de travail, nous avons été estomaqués par l'attitude du MEER lors d'une rencontre qui s'est tenue le

1er février à leur bureau de Montréal", affirme M. A. E. Beauchamp, de Sicca Corporation, dès le deuxième paragraphe de sa lettre.

"N'eût été de la présence de nos banquiers, la Banque Royale du Canada, de l'un de nos plus importants fournisseurs et de quelques autres invités non moins importants, nous

aurions rayé définitivement notre projet, soit l'implantation d'un complexe de transformation de fruits de mer et de poissons au Québec, dès les premières minutes de cette assemblée", poursuit le représentant de Sicca Corporation.

"Tout ceci par l'attitude décevante et déconcertante par laquelle les

officiers du MEER nous ont reçus lors de cette importante rencontre."

"Mais le comble de cette rencontre nous a été servi par deux fonctionnaires du MEER, après le départ des représentants de la Société de développement industriel du Québec. Ils ont tenté de nous convaincre de nous installer en Nouvelle-Ecosse, tout en décrivant verbalement et graphiquement les avantages d'une implantation dans ce lieu qu'ils voulaient privilégier en tout sens", écrit M. A. E. Beauchamp.

"Par exemple, on nous a alors affirmé que le MEER nous verserait beaucoup plus de subventions si nous options pour l'implantation de notre usine en territoire des Maritimes plutôt qu'au Québec. Pendant plus de 40 minutes, on nous a fait valoir sous divers angles les avantages des Maritimes au détriment du Québec, ceci sous une foule de propos et d'exposés théoriques comparatifs."

A la fin de la lettre, M. Beauchamp, de Sicca Corporation, affirme que, sans l'assistance de la Direction générale des pêches maritimes du Québec, Sicca Corporation ainsi que la

compagnie Marisco Sea Food Import-Export, autre compagnie torontoise et principale actionnaire dans le projet "Les fruits de mer Osos Limitée", "nous aurions mis fin à nos études et recherches ainsi qu'aux frais impressionnants que ceux-ci nous ont coûté jusqu'à maintenant".

"Nous vous avisons que si nous devons rencontrer de nouveau le MEER, nous ferons appel à vos services pour qu'un de vos collaborateurs puisse y assister", écrit M. Beauchamp au directeur général des Pêches maritimes du Québec, M. Pierre Vigneux.

Des copies de cette lettre ont été envoyées aux principaux intéressés dans ce projet.

Le projet "Les Fruits de mer Osos Limitée", tel que présenté dans un document préparé par la firme de comptables agréés Normandin, Séguin et Associés, de Montréal, pour le compte de leurs clients torontois, privilégie la diversification ainsi que la mise en valeur de produits de la mer du golfe du Saint-Laurent.

On lit dans la description que les (Suite à la page A2, 1re col.)

Moscou "propose une solution" à la crise afghane

(D'après AFP, AP et UPI) — Le gouvernement pro-soviétique d'Afghanistan a fait une nouvelle ouverture aux Etats-Unis, au Pakistan et à l'Iran en vue du règlement de l'affaire afghane avec le plan présenté officiellement à Kaboul, hier, par le gouvernement de M. Babrak Karmel, mais en fait "made in Moscow".

Kaboul établirait un calendrier pour le retrait des quelque 85.000 soldats soviétiques qui sont présentement en Afghanistan pendant que le gouvernement américain devrait s'engager à garantir une "véritable neutralité" afghane.

Selon la déclaration du gouvernement de Kaboul diffusée par l'agence soviétique "Tass", le plan prévoit dans un premier temps la signature d'accords entre le régime de Kaboul et les gouvernements d'Iran et du Pakistan.

Ces accords interdiraient des "actes hostiles" contre l'un ou l'autre des signataires. Ils seraient garantis par les Etats-Unis et l'Union soviétique. En outre, Washington s'engagerait à ne pas se livrer à des "activités subversives"

contre l'Afghanistan, y compris à partir du territoire de pays tiers.

Dans ses grandes lignes, le plan est conforme à la position adoptée dès le départ par M. Leonid Brejnev, c'est-à-dire que le retrait des troupes soviétiques est subordonné à l'arrêt de l'ingérence étrangère dans les affaires de l'Afghanistan.

Toutefois, l'URSS suggère, pour la première fois, qu'elle pourrait offrir certaines garanties, encore imprécises, concernant l'avenir de l'Afghanistan.

A Washington

La proposition du gouvernement afghan a suscité hier soir des premières réactions particulièrement froides dans les milieux officiels américains.

Cette proposition pouvait, à première vue, sembler nouvelle, mais, à l'analyse, elle ne diffère que par des points de détail des positions déjà bien connues du Kremlin, estime-t-on dans ces milieux.

Elle revient, ajoute-t-on, à réclamer la reconnaissance préalable du régime mis en place à Kaboul à (Suite à la page A2, 2e col.)

Croque-mort tué devant un cercueil

NAPLES, 14 mai (AFP) — Le racket du "cher disparu" a frappé en pleine morgue à Naples: un entrepreneur de pompes funèbres, M. Mario Reale, y a été froidement assassiné devant le cercueil d'un "client". Mario Reale, 49 ans, avait déjà reçu des avertissements. Ses affaires florissantes gênaient le "racket" de Naples qui contrôle, selon la presse, funérailles, caveaux et lampes votives, totalisant un chiffre d'affaires de quelque 4 milliards de lires par mois (20 millions de FF). Réveillé à l'aube par un "informateur" de l'hôpital Cardarelli, de Naples, lui annonçant un décès, Mario Reale s'est précipité à la morgue, suivi par son garde du corps, pour proposer ses bons offices à la famille du défunt. A peine la négociation était-elle conclue sur le prix d'un million et demi de lires (7.500 FF) "tout compris", que deux hommes masqués faisaient irruption dans la morgue, abattaient Mario Reale et prenaient la fuite. La police recherche l'un des héritiers d'une entreprise connue de pompes funèbres, Alessandro Fabrocio, 24 ans, d'Hercolanum, qui a disparu depuis le meurtre.

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-22
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Bandes dessinées	D-22
Bridge	D-16
Carrières et professions	B-11
Décès	D-23
Economie-finances	B-7 à B-11
Feuilleton	D-18
Horoscope	D-17
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	C-10 à C-12, D-1 à D-23
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-21
Où aller à Québec	D-3
Page documentaire	A-7
Patron	D-19
Pierre Champagne	A-15
Santé	B-5
Sport	C-1 à C-9
Télévision	D-23 et D-4

météo

Ciel variable. Maximum 15. Demain, ciel variable.
détails, page D-5

REFERENDUM

- ☐ L'engagement de Trudeau page B-1
- ☐ Le pouls dans l'Est page A-7
- ☐ St-Jean ne se trompe pas page A-7
- ☐ Un référendum canadien? page B-3
- ☐ L'art du porte-à-porte page B-2
- ☐ Publicité: décision demain page B-3

3,000 femmes au fédéral privées d'un salaire égal

OTTAWA (PC) — Les enquêteurs de la Commission canadienne des droits de la personne ont découvert que 3.000 fonctionnaires de l'Etat fédéral, toutes des femmes, sont victimes d'une violation de la loi fédérale qui prévoit qu'à un travail égal, une femme doit recevoir un salaire égal à l'homme.

Ils ont recommandé que la commission confirme leurs démarches en ordonnant au gouvernement d'apporter les correctifs nécessaires, qui pourraient coûter au Trésor public plusieurs millions de dollars en paiements de compensation et en augmentations de salaire.

Ces fonctionnaires sont répartis en (Suite à la page A2, 2e col.)

Trudeau met...

(Suite de la première page)
pendant les ovations à tout rompre.

M. Trudeau était entouré de représentants de tous les partis politiques fédéralistes, de plusieurs de ses ministres, de sénateurs, de députés venus des dix provinces canadiennes. Tous ses proches étaient là: Jean Chrétien, Marc Lalonde, André Ouellet, Jean Marchand, Monique Bégin...

Le centre sportif était paré de tous les atouts du fédéralisme: drapeaux, banderoles, affiches de toutes sortes. La "grosse machine électorale rouge" du Parti libéral du Canada était venue d'Ottawa pour la circonstance: relationnistes, organisateurs, permanents du parti.

Un NON fier

M. Trudeau a d'abord retourné les appels à la fierté lancés par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque: "Vos petits-enfants vous diront: vous étiez là en mai 1980, qu'avez-vous fait?"

Il s'est par la suite appliqué avec une logique qu'il voulait très vigoureuse à démontrer qu'un OUI mènera à une impasse, s'adressant particulièrement "aux indécis qui titubent sur le bord du OUI".

Si vous votez OUI, je l'ai dit, a expliqué M. Trudeau, M. Lévesque sera le bienvenu à Ottawa mais je lui dirai qu'il fait face à deux portes. Si vous frappez à la porte de la souveraineté-association, il n'y a pas de négociation possible parce que des négociations, ça prend deux partenaires et toutes les provinces ont prévenu qu'elles diront NON à l'association. Par ailleurs, si vous voulez la souveraineté, je dis que vous n'avez pas le mandat, vous n'avez pas la clé pour ouvrir cette porte et moi non plus.

"Si M. Lévesque veut frapper à la porte du fédéralisme renouvelé, elle lui sera grande ouverte, dit M. Trudeau. Mais alors, le référendum aura été inutile puisque cette alternative est déjà sur la table." Le premier ministre du Canada est toutefois d'avis que M. Lévesque ne pourrait choisir cette voie parce que personnellement il considère qu'il ne s'agit pour le Québec que de "graines d'autonomie" pour le Québec et que les Québécois continueraient de tourner en rond. C'est donc l'impasse totale, conclut M. Trudeau.

Il en déduit qu'un OUI conduit à l'indépendance ou au statu quo parce que M. Lévesque refusera de négocier quoi que ce soit d'autre. La seule question qui pourrait être posée au référendum est: "Voulez-vous sortir du Canada, OUI ou NON", a lancé M. Trudeau.

Les comptes personnels

Devant une salle déjà survoltée, M.

Trudeau a ensuite réglé ses comptes personnels avec le premier ministre du Québec, M. René Lévesque. Longtemps considéré et présenté comme le symbole vivant du mariage des deux cultures, M. Trudeau a reproché à M. Lévesque d'avoir souligné qu'il (Trudeau) voterait pour être NON parce que son nom est aussi Elliott, qu'il est un peu anglophone. "Mon nom est Elliott, a répliqué M. Trudeau. Elliott, c'était le nom de ma mère. Les Elliott sont venus ici il y a plus de 200 ans. Les Elliott de Saint-Gabriel-de-Brandon. On peut lire leur nom au cimetière de l'endroit."

"C'est ça le mépris, a repris M. Trudeau, rouge de colère. C'est dire qu'il y a différentes sortes de Québécois, c'est dire que ceux qui vont voter NON ont peut-être un petit peu de sang étranger dans leurs veines."

Le ridicule de l'argumentation de M. Lévesque se retrouve dans son propre parti, ajoute-t-il: qu'en est-il des Pierre-Marc Johnson, Louis O'Neill, Robert Burns...?

Le porte-parole esquimaux Charlie Watt va voter NON. Les Esquimaux sont ici depuis l'âge de pierre, Charlie

Watt n'est pas un Québécois. Le chef amérindien Ron Maloney votera NON. Ça fait 2,000 ans que les Amérindiens sont ici, a repris M. Trudeau, avant de river son clou: M. Lévesque, est-ce que Ron Maloney est un Québécois?

Ryan, c'est à ton tour

Le président du comité des Québécois pour le NON, M. Claude Ryan, a tout de même eu droit à une claque aussi soutenue que le premier ministre du Canada. Les partisans du NON l'ont ovationné à tout rompre pendant près de cinq minutes. Il y en avait aussi pour Jean Chrétien, Solange Chaput-Rolland...

Pendant son discours, M. Ryan, faisant allusion aux propos tenus par M. René Lévesque plus tôt au cours de la campagne, selon lesquels, s'il y avait un NON, "quelque chose pourrait être fait", a demandé à son auditoire de lui donner un NON massif, un résultat serré pouvant mener à la violence.

"Ils nous ont presque promis des bombes", a lancé M. Ryan avec émotion, d'une voix brisée par l'accumulation des efforts faits pendant la campagne.



Margaret à Montréal

Margaret Trudeau, l'épouse séparée du premier ministre du Canada, a attiré l'attention de nombreux curieux hier soir, à Montréal, lorsqu'elle est arrivée au théâtre Saint-Denis, à bord d'une limousine, pour assister à la première de Viva Viva, un spectacle de travestis à l'affiche jusqu'à dimanche soir. Sa présence à cette revue était un truc publicitaire du directeur de la chorégraphie Peter Jackson. Pendant ce temps, le premier ministre Trudeau était également à Montréal où il participait à un ralliement de militants pour le NON.

Le sang de...

(Suite de la première page)

La proximité de l'Hôtel-Dieu est donc un soulagement de taille pour les parents. D'ailleurs, pour mieux

Le MEER...

(Suite de la première page)

objectifs sont: a) la production de mets préparés à base de poissons; b) la commercialisation de poissons frais; c) l'exportation de poissons et de crustacés conditionnés; d) l'exportation de poissons transformés; e) la fabrication de produits en conserve à base de poissons et crustacés; f) la fabrication de nourriture pour animaux domestiques et de ferme; g) la transformation et le conditionnement de crevettes importées; et h) l'entreposage frigorifique.

Un premier complexe de groupage, de dépeçage, de triage, de premier conditionnement et d'expédition devait être installé dans le parc industriel de pêche de Rivière-aux-Renards, en Gaspésie. Le deuxième complexe de production et d'entreposage, avec le siège social, devait être à Boucherville, près de Montréal.

Dans une lettre envoyée le 8 janvier dernier par le directeur général des Pêches maritimes du Québec, M. Pierre Vagneux, à M. Vincent O. Seng, de Marisco Sea Food, à Toronto, le représentant du gouvernement du Québec affirmait que ce projet d'établir une usine de cuisson et de conditionnement du poisson dans la région de Montréal, alimentée par une usine de groupage et de préparation en région maritime (Gaspésie) était conforme aux politiques du Québec.

"Ce projet apporte une nouvelle ligne de produits fabriqués à partir de fruits de mer destinés à des marchés nouveaux", et plus loin, M. Vagneux écrivait que "l'implantation de l'usine de groupage ne devrait pas offrir de compétition aux entreprises existantes, vu l'intérêt pour les prises accidentelles et les espèces de poissons non exploitées".

Compte tenu de délais imprévus, d'études plus approfondies et du manque de données suffisantes sur les prises accidentelles et les rejets en mer tant par les chalutiers que par les usines gaspésiennes, les compagnies Sicca Corporation et Marisco ont modifié leur projet pour s'intéresser plutôt au développement des pêcheries de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord du Québec.

permettre la transition entre Sainte-Justine et l'établissement de Québec, une infirmière de Montréal, familière avec l'enfant, Mme Micheline Amadei, était sur place hier.

Benjamin d'une famille de quatre enfants, Patricia et ses parents n'en sont pas à leurs premières expériences avec le milieu hospitalier. Pendant trois ans et à tous les quatre mois, l'enfant devait être conduit, soit en auto, soit en avion, à l'Institut national de la santé de Bethesda, au Maryland. Tous les frais étaient absorbés par ce centre qui bénéficiait d'une subvention de recherche sur la cystinose.

Affectée dans son développement physique, Patricia est néanmoins une enfant d'intelligence normale qui est en deuxième année. Toutefois, à cause des absences scolaires que nécessite son traitement, un enseignant de la

commission scolaire locale se rend à la maison six heures par semaine.

Une politique

Grâce à une subvention de \$80,000, l'Hôtel-Dieu sera en mesure, d'ici à deux mois, d'offrir l'hémodialyse dans son département de pédiatrie.

Jusqu'ici, selon une politique ministérielle, ce traitement était centralisé à Sainte-Justine. Ce dernier hôpital continuera, toutefois, à offrir des services surspécialisés pour ces jeunes patients en matière de chirurgie et de greffes rénales.

En attendant, Patricia, lors de ses traitements trihebdomadaires occupera une chambre contiguë à la salle d'hémodialyse pour les adultes qui a une capacité de 12 lits.

Cette visite, à l'Hôtel-Dieu de Québec, Patricia devra s'y astreindre tant qu'une nouvelle greffe ne sera pas tentée.

Moscou ...

(Suite de la première page)

la faveur de l'intervention armée soviétique en échange de discussions dont l'aboutissement apparaît fort vague.

La position de la Maison-Blanche, plusieurs fois rappelée depuis l'intervention soviétique, est que le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan doit précéder un règlement diplomatique. Le président Carter avait évoqué la nécessité de ce retrait préalable, notamment le 25 février, dans un message au maréchal Tito, pour que les États-Unis garantissent éventuellement une "véritable neutralité" afghane.

Par ailleurs, la première impression des milieux diplomatiques

occidentaux est que, si son plan est accepté, l'Union soviétique sera gagnante à court terme, sans prendre beaucoup de risques pour l'avenir.

En effet, si le Pakistan et l'Iran acceptent l'offre qui leur est présentée d'ouvrir le dialogue avec le gouvernement de Kaboul, Moscou aura d'ores et déjà réussi une percée diplomatique décisive. Ouvrir un tel dialogue équivaudra à reconnaître la légitimité du gouvernement Karmel, c'est-à-dire le droit pour les troupes soviétiques de se trouver en Afghanistan, puisque le régime afghan a officiellement conclu avec l'URSS un accord à cet effet.

3,000 femmes...

(Suite de la première page)

trois groupes: 60 pour 100 des 2,548 employés des cantines, 52 pour 100 des 82 employés de la buanderie et 60 pour 100 des 319 employés de différents services.

C'est l'Alliance de la fonction publique du Canada qui a rendu publics ces chiffres, hier. Le syndicat a également porté plainte, ce qui a été confirmé par un porte-parole de la Commission des droits de la personne.

Les commissaires se réuniront la semaine prochaine pour décider des mesures à prendre pour régulariser la situation.

Les enquêteurs ont découvert que le travail des trois groupes d'employés en question est considéré par le gouvernement comme équivalent au travail accompli par quatre autres

catégories de travailleurs des services généraux "mais que dans les groupes où les femmes sont en majorité, les taux de salaires sont plus bas".

Les quatre autres groupes de salariés, qui comptent 90 pour 100 d'hommes, sont les employés des magasins, des services de protection et des douanes, des messageries et de l'entretien ménager.

C'est la plainte logée par le syndicat des fonctionnaires fédéraux qui a mené la Commission des droits de la personne à ces conclusions.

Un porte-parole syndical, Mme Elizabeth Millar, a déclaré dans une entrevue que les salaires ne varient pas seulement entre les groupes d'employés, mais aussi d'une région à une autre.

Le petit drapeau à la main, un macaron de chaque côté de la poitrine, le cœur encore battant après un dernier "O Canada", les Montréalais du NON sont rentrés chez eux, la plupart par couple, bras dessus, bras dessous, rassurés.

Et pendant ce temps, dans une salle voisine, quelques centaines de personnes n'ont rien vu de tout cela. Elles étaient occupées à autre chose: c'était leur soirée de bingo.

le mot du jour

Entre nous

"Collaborer ensemble", c'est du pur pléonasme. Collaborer, c'est coopérer; alors, comment pourrait-on collaborer tout seul? Si l'on tient tant à ajouter le mot ensemble, remplaçons collaborer par travailler. **Pierre BELLEAU**

Québec, Le Soleil, jeudi 15 mai 1980

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h30 à 13h30
RENSEIGNEMENTS 647-3233 REDACTION 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

achat spécial
bourse
nylon parachute
rég. \$10. **\$7.99**

style « fourre-tout », sac bandoulière, pochette avant, fermeture glissière, teintes assorties

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

LES ROBES SOLEIL

coton crépon imprimé,
la robe
« bain de soleil »

la robe soleil demeure le vêtement-clé de l'été. Quel que soit son style, fines bretelles ou bustier, imprimés, tons unis... Nous en avons sélectionné tout un choix, toutes plus légères, les unes que les autres.

croisée, encolure en V, fines bretelles, jupe semi-circulaire, taille élastique fleurs rouges et bleues/blanc 6 à 14
\$62.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

LA QUOTIDIENNE

8-6-3

(tirage de mercredi)

Informations: 643-8990

DOSSIERS RÉFÉRENDAIRES

Le sort du référendum ne se joue pas uniquement à Montréal et à Québec. Les autres régions du Québec vivent au même rythme depuis le début de la campagne référendaire. Nous poursuivons la publication de ces documents par celui de l'Est du Québec. Michel David traite de cette lutte très serrée à quelques jours du référendum.

Est du Québec: la lutte entre deux traditions

par Michel David

MATANE — L'Est du Québec, de Rimouski aux îles de la Madeleine, est ce genre de régions où le camp du OUI se doit de l'emporter pour recueillir une majorité à l'échelle nationale.

Avec ses six comtés et quelque 150.000 électeurs, la région ne représente qu'un faible pourcentage de l'électorat québécois, mais à l'exception des circonscriptions de Gaspé et de Bonaventure, où se concentrent d'importantes minorités anglophones, la population y est exclusivement francophone.

Dans ces conditions, une victoire du NON, ou même un match nul, annoncerait vraisemblablement le triomphe de l'option fédéraliste dans l'ensemble du Québec. Mais si Gaspé et Bonaventure sont d'avance acquis au NON, la lutte demeure serrée dans l'ensemble du territoire.

Le fait que quatre des six comtés soient représentés par des députés du Parti québécois ne doit pas faire illusion. Le total des voix recueillies par le PQ en 1976 (48.000) était inférieur à celui des partis fédéralistes (51.000). Il est cependant loin d'être acquis que le vote référendaire se répartira sur la même base. Les 17.321 voix recueillies par l'Union nationale seront particulièrement à surveiller.

En février dernier, les libéraux fédéraux ont par ailleurs accru leur majorité déjà confortable dans trois des quatre comtés qui découpent la région, tandis que Rimouski rejoignait la famille libérale après le long règne du créditiste Eudore Allard.

Et si le pouvoir qu'ils détiennent à Québec confère un avantage initial aux tenants du OUI, tout au moins au chapitre de la publicité et de l'organisation, l'entrée en scène des fédéraux d'Ottawa a insufflé une nouvelle vigueur à la campagne du NON, que les seules forces fédéralistes locales arrivaient mal à mettre en branle.

Comme partout ailleurs, la campagne du OUI aura été beaucoup plus spectaculaire. Amorcée par les adhésions "spontanées" de personnalités issues de milieux divers, elle a trouvé son prolongement dans la création d'une multitude de mini-regroupements dans les entreprises, familles et institutions diverses, pendant que les tenants du Parti québécois, M. René Lévesque en tête, défilaient dans la région avec une essouffante régularité.

Volontairement ou non, la campagne du NON s'est faite beaucoup plus modeste, d'abord axée sur les assemblées de cuisine et le porte-à-porte, dont la discrétion permet toutefois de s'interroger sur l'ampleur véritable. Les seuls événements d'envergure ont été la tournée de M. Claude Ryan et les rassemblements d'Yvet-orchestrés par Mme Chaput-Rolland.

Tactique ou méfiance, les tenants du NON ont fait très peu appel aux médias. Qu'il suffise de mentionner qu'aucun communiqué en provenance des divers comités du NON n'est parvenu au bureau du SOLEIL de toute la campagne, alors qu'il était littéralement inondé par ceux du OUI. Ce qui n'a d'ailleurs pas empêché les partisans de la cause fédéraliste de crier à l'injustice et à la partialité.

Matane et Matapédia

Si la lutte que se sont livrée les députés-ministres Pierre de Bané et Yves Bérubé aura sans doute été le clou de la campagne dans le comté de Matane, elle n'en sera vraisemblablement pas l'élément déterminant. D'autant que le débat télévisé n'aura pas permis de déterminer de réel vainqueur, même si la performance de M. Bérubé, étonnant de calme et de pondération, en aura surpris plusieurs.

Sur le terrain, le camp du OUI a marqué de précieux points dans le nord du comté avec la nomination de l'ex-ministre unioniste François Gagnon à la coprésidence de son comité, et l'étonnante adhésion du maire de Sainte-Anne-des-Monts, M. Charles-Eugène Morin. Ce qui pourrait compenser l'énorme prestige dont jouit M. de Bané dans le secteur de Matane.

Dans Matapédia, que recouvre également le comté de M. de Bané, le ministre fédéral se heurte à un adversaire moins prestigieux dans la personne du député péquiste Léopold Marquis. Ce dernier s'est

toutefois bien comporté dans le débat qui opposait les deux hommes, mardi dernier, et on lui sait gré de son engagement dans le dossier de la papeterie de la Vallée.

Vu la relative satisfaction des milieux forestiers à l'endroit des politiques québécoises, l'intérieur du comté pourrait donner une majorité au OUI. En revanche, le secteur de Mont-Joli, traditionnellement plus conservateur, optera vraisemblablement pour le NON malgré l'adhésion du maire Desrosiers à la proposition gouvernementale.

Gaspé et Bonaventure

Ce sont les deux comtés que les organisateurs du OUI qualifient volontiers d'orphelins, c'est-à-dire qui ne sont pas représentés par des députés du Parti québécois à l'Assemblée nationale.

Dans Gaspé, les forces fédéralistes y ont réalisé une temporaire union sacrée, ce qui a valu aux électeurs l'amusant spectacle offert par le libéral Alexandre Cyr et le conservateur Paul Arsenault, allant main dans la main après s'être entredéchirés durant la dernière campagne fédérale.

Si M. Michel Le Moignan siège à l'exécutif du Regroupement des Québécois pour le NON, à Gaspé la campagne est conduite de façon toute électorale par l'organisation de M. Alexandre Cyr. L'atout majeur du NON est ce bloc de 17 pour 100 d'anglophones qui conserve une réelle influence sur les élites locales.

Même phénomène dans Bonaventure où les organisations de MM. Gérard D. Lévesque et Rémi Bujold peuvent s'appuyer sur une minorité anglophone de près de 10 pour 100 inconditionnellement fédéraliste.

Dans les deux cas, l'objectif du OUI est moins de rallier une quasi impossible majorité que d'ajouter le maximum de votes au total national.

Rimouski

Le clan du OUI, dirigé par le député péquiste Alain Marcoux, s'y est fixé un objectif de 65 pour 100, ce qui apparaît excessif même si le comté présente des caractéristiques pouvant favoriser cette option: une importante population flottante formée d'étudiants et de fonctionnaires, de même qu'un arrière-pays agricole et forestier dynamique où l'appui du créditiste Eudore Allard pourrait s'avérer précieux.

Îles de la Madeleine

Malgré la question du sel, les observateurs sont partagés sur la façon dont voteront les Madeleinois. On peut imaginer que leur farouche particularisme les inclinera vers le OUI mais leur comportement électoral est imprévisible et ils ont le don de tirer avantage à la fois du Québec et du Canada. Il est cependant indéniable que l'accueil réservé à M. René Lévesque a été plus chaleureux que celui offert à M. Claude Ryan.

Poids des traditions

Au-delà de la question strictement constitutionnelle, il est une autre lutte que révèle la campagne référendaire. Celle que se livrent deux traditions. L'une très ancienne, qui remonte à l'époque où la famille Robin tenait la Gaspésie comme un fief personnel et qui se traduit aujourd'hui par l'extrême dépendance face à l'extérieur dans laquelle se trouve la région.

L'autre, beaucoup plus récente, trouve sa source dans les Opérations dignité du début des années 1970, et se traduit par une volonté grandissante de prendre en main son propre développement. La composition des divers comités, les arguments invoqués par les deux camps et les publics auxquels ils s'adressent, illustrent clairement cette ambivalence.



La base et le collège militaires pèsent lourd dans la campagne.

Les électeurs de Saint-Jean ont l'art de voter du bon bord



Lise Lachance

MONTREAL — Le comté de Saint-Jean, qui s'étire le long de la Richelieu jusqu'à l'Etat de New York, possède un flair politique renversant. Depuis 1897, au niveau provincial, il a toujours voté gagnant... sauf en 1936 lors de la prise du pouvoir par Duplessis et son Union nationale fraîchement créée. Qui dit mieux!

Saint-Jean est donc le côté baromètre du Québec. Serait-ce que l'histoire lui colle aux entrailles? Il a vécu les batailles iroquoises, l'invasion américaine, le soulèvement de 1837-38. C'est là que Robert Nelson proclame l'indépendance du Bas-Canada en novembre 1838.

Mais — et surtout peut-être — Saint-Jean constitue un microcosme du Québec. On y trouve une population largement francophone (des anglophones et les néo-Québécois représentent 10-12 pour 100 de cette collectivité), une haute industrialisation (textiles, électronique), une agriculture très prospère, un hôpital, un cégep, diverses institutions provinciales et fédérales dont la base et le collège militaires.

Lutte très serrée

Une tournée du SOLEIL dans ce comté baromètre de 40.000 électeurs révèle une lutte extrêmement chaude entre les deux options. Mais les rares personnes qui s'aventurent à en prédire l'issue, croient que la balance penchera finalement du côté du NON.

Alors que certains signalent le nombre très élevé d'indécis, d'autres croient qu'il s'agit plutôt d'électeurs qui ne veulent pas se compromettre.

L'organisateur en chef pour le NON, l'ancien député libéral Jacques Veilleux, remarque cependant que, depuis quelques semaines, les adversaires du projet de souveraineté-association s'identifient de plus en plus.

Tous s'accordent à dire que le secteur le plus chaud du comté est celui de l'hôpital du Haut-Richelieu à Saint-Jean. Infirmières, enseignants, jeunes couples gravitent dans ce secteur du nord-est de la ville et s'appâtent, semble-t-il, à voter OUI. Par contre, dans plusieurs quartiers de ce chef-lieu, les personnes âgées sont majoritaires. Or le député lui-même de la circonscription, le péquiste Jérôme Proulx, reconnaît que "l'accueil est mitigé" chez les gens du troisième âge. "La campagne de peur a eu de l'effet", nous avoue-t-il. Aussi visite-t-il systématiquement les centres d'accueil et les foyers pour personnes âgées.

Les agriculteurs

Les producteurs agricoles, qui représentent environ 40 pour 100 de la population, détiennent peut-être la balance du pouvoir. Dans quelle direction décideront-ils de la faire pencher? Personne ne peut encore répondre. Ces ruraux prospères orientés principalement vers l'industrie laitière peuvent craindre un problème d'écoulement de leurs produits, le Québec étant, comme on le sait, le grand fournisseur de lait au Canada.

Un important producteur laitier de

Saint-Sébastien-d'Iberville, M. Gérard Fournier, s'est penché sur l'avenir de l'agriculture dans un Québec souverain, à partir des statistiques du ministère de l'Agriculture contenues dans "Un coup d'oeil sur l'agro-alimentaire au Québec". "En tant que producteur laitier, je tenais à monter un dossier pour savoir ce qu'il adviendrait de mon entreprise. J'ai fait vérifier mon analyse par un professeur de la Faculté d'agriculture de l'université McGill (le Collège McDonald). Conclusion: il y aurait baisse d'environ 35 pour 100 de mon chiffre d'affaires", raconte M. Fournier au SOLEIL.

Un enjeu "trop grand"?

"Les cultivateurs québécois sont habitués à produire du lait. Ils ont créé des coopératives, modernisé leurs installations, investi beaucoup d'argent. Dans un Québec souverain, il y aurait un revirement complet de l'agriculture. L'enjeu est trop grand", affirme notre interlocuteur, qui est aussi conseiller municipal.

Cette conviction l'a amené à donner une conférence devant les producteurs laitiers de sa région. De quelle façon ces derniers ont-ils réagi? M. Fournier croit que l'idée de chacun était déjà faite. Les fédéralistes acceptaient en bloc son argumentation et les pro-oui affirmaient avec confiance que tout s'arrangerait.

M. Fournier n'hésite pas à dire que le ministre Jean Garon est "un des meilleurs ministres de l'Agriculture que le Québec ait eu". Ce qui pourrait, admet-il, inciter certains agriculteurs à voter OUI. Il estime, toutefois, que 60 pour 100 de ses collègues se prononceraient pour le NON.

Satisfaits de Garon

Le directeur de l'information du Canada français, M. Paul-Emile Lévesque, pense lui aussi qu'environ 60 pour 100 des agriculteurs pencheront du côté du NON, même s'ils sont satisfaits du gouvernement du PQ.

"Le gouvernement, explique le journaliste, a mis le paquet sur le plan agricole dans la région: il a doublé le nombre de terres drainées, a subventionné un abattoir et des silos pour le séchage des grains, a accéléré le processus de remboursement de l'assurance-récolte, a aidé l'industrie agro-alimentaire. Et, depuis quatre ans, le ministre Garon vient trois ou quatre fois par année ici."

Mais les producteurs agricoles sont conscients que le référendum n'a rien d'une simple élection. Aussi opposeront-ils majoritairement un refus au mandat de négocier la souveraineté-association.

Revirement

La semaine dernière, Paul-Emile Lévesque pensait que le OUI pourrait l'emporter avec 52 à 54 pour 100 des votes. Interrogé de nouveau il y a deux jours, il croit maintenant que le pourcentage demeure le même... mais en faveur du NON cette fois.

Selon lui, le vent qui souffle dans les voiles du regroupement fédéraliste au niveau du Québec a fouetté les troupes locales du NON, au point où la supériorité que détenait l'organisation du OUI dans Saint-Jean a disparu. La machine "rouge" est maintenant bien huilée et fonctionne à plein rendement. "Le nombre très considérable d'appels téléphoniques, de déliants, de rencontres de personne à personne, de visites à domicile effectuées au cours de la dernière semaine par l'équipe de Claude Ryan démontre un revirement de la situation", fait-il remarquer.

Autre indice: l'assemblée publique du OUI de vendredi dernier n'a attiré que 650 personnes comparativement aux 1200 qui avaient participé à la convention de 1976. "Où sont passées les autres?" demande-t-il.

Sondage

Un sondage réalisé entre le 26 avril et le 6 mai par le sociologue Robert Ménard du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu et un groupe de ses étudiants révèle que 49 pour 100 des électeurs de cette circonscription opteraient pour le NON contre 39 pour 100 pour le OUI. Les résultats de cette étude, qui porte sur quelque 150 citoyens, ont été publiés mardi dans le journal interne du cégep et hier dans le Canada français.

Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire, M. Richard Lafontaine, prévoit toutefois une victoire du OUI. Une victoire extrêmement serrée cependant puisqu'il évalue la majorité de cette option à environ 52 pour 100 alors que, lors de notre passage au journal la semaine dernière, il estimait que le OUI décrocherait entre 55 et 58 pour 100 des suffrages.

Un éventuel désastre

La campagne a semblé longtemps coupée des contingences locales dans Saint-Jean, chaque camp essayant de vendre une idée, insistant sur une partie différente de la question référendaire. Ainsi, tandis que le regroupement pour le OUI met l'accent sur la dernière phrase, c'est-à-dire sur le mandat de négocier, les Québécois pour le NON centrent le débat sur le préambule, soit la souveraineté-association.

Mais avec le discours du député libéral fédéral Paul André Massé, vendredi dernier, le clan du NON a décidé de sortir publiquement des munitions de premier ordre qui, jusqu'alors, n'étaient évoquées qu'au cours de conversations privées, comme si les stratèges locaux avaient peur d'être accusés d'un "coup de la Brink's". Il s'agit du désastre que constituerait pour Saint-Jean la fermeture de la base militaire.

En effet, le gouvernement fédéral vient d'investir \$110 millions dans cette base qui abrite la plus grande grande école de langues au Canada. Lorsque le projet sera complété dans le courant de l'année prochaine, cette mégastucture de même que le Collège militaire — rattaché à l'université de Sherbrooke — abriteront près de 6.000 personnes. A cela s'ajoutent les emplois indirects générés dans la ville et la région (par exemple, un chauffeur de taxi nous a souligné que plus de la moitié de ses courses concernent le personnel fédéral), sans compter la contribution annuelle de \$1 million au trésor municipal, sous forme de taxes.

Les applaudissements nourris qui ont marqué le discours du député Massé démontrent que l'homme politique a touché là une corde sensible. Surtout que la manne fédérale déborde du Collège et de la base militaires: Ottawa vient d'octroyer \$8,5 millions au Centre de recherche en agriculture et \$3,5 millions pour les travaux à des fins touristiques sur le canal. Saint-Jean bénéficie également de la présence d'un gros bureau de poste régional.

"Le fédéral nous a vraiment gâtés", reconnaît le rédacteur en chef du Canada français. Ce qui n'empêche pas cet hebdomadaire renommé à travers le pays pour sa qualité (il a remporté de nombreux prix) de se prononcer pour le OUI. Reste à savoir dans quelle mesure les citoyens suivront. La question est d'autant plus brûlante que, cette fois encore, Saint-Jean risque d'être le baromètre du Québec.

par la Presse canadienne

Redlaw Industries Inc., se-

dividendes

Finning Tractor and Equipment Co. Ltd., 15 cents, 2 juin, inscr. le 21 mai

Internorth Inc., 45 cents
U.S., 20 juin, inscr. le 2 juin.

M. MARC MILLETTE

En plus des charges usuelles de secrétariat, il assumera à Pêcheurs Unis du Québec la responsabilité de la formation et de l'information, tant interne qu'externe, au niveau des membres, des gouvernements et des autres institutions du milieu et, en particulier, des relations publiques, coopératives de l'entreprise.

Membres de l'ACFM

1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 26

M. Jacques Plamondon

La direction de C.I.P. division Victoria, est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jacques Plamondon au poste de superviseur des ventes pour la région de Québec. Il possède une vaste expérience dans le domaine des produits d'emballage, nous sommes assurés que notre clientèle saura en bénéficier.

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse des métaux

américaines sur les principaux marchés mondiaux avec, entre parenthèses, les cours de la journée précédente.

London 8.575,00 - 78514,00

JEAN-CLAUDE CARRIER

La Banque Nationale annonce la nomination de monsieur Jean-Claude Carrier au poste d'adjoint administratif du vice-président exécutif, monsieur Gilles Roch.

Monsieur Jean-Claude Carrier avait occupé différents postes à la BCN et il était dernièrement directeur de la succursale de la Banque Nationale à Black Lake. Monsieur Carrier a reçu la médaille d'or de l'Institut des Banquiers Canadiens en octobre 1979.

(cont.)

Bermudas (dollar)	1.1630
Brésil (cruzeiro)	.0654
Caraïbes (dollar)	.4420

Jamaïque (dollar)	6700
Japon (yen)	.005190

Suède (couronne)	2800
Suisse (franc)	7100

Pour la réalisation de son projet d'expansion, l'entreprise Bovac Inc. est assurée d'obtenir une subvention du MEER au montant de \$155,000 ce qui permettra la création de 14 nouveaux emplois, portant ainsi le nombre

Aussi, Bovac Inc. est la seule entreprise au Canada à fabriquer les tuyaux de gros diamètre à pression et drain sanitaire en ABS.

On rappelle que les produits Bovac Inc. sont vendus à travers tout le Québec, en Ontario, au Nouveau Brunswick, à Terre-Neuve et en Nouvelle-Ecosse.

Programme d'été:

Appellez-nous:
627-3441

THOMAS C. ASSAL
CORPORATION LTD.
200 Dumas Road

Ottawa K2C 3L6

LE CHÂTEAU
CHAMPLAIN

GRAND HÔTEL CLASSÉ

*Joyau de l'hôtellerie
montréalaise depuis*

1966

APPELLATION CP HÔTELS CONTRÔLÉE

Le Château Champlain est situé au coeur de Montréal. Pour les gens d'affaires, il est synonyme d'efficacité et de confort. D'ailleurs, Le Château Champlain dispose d'une salle à manger reconnue pour ses déjeuners d'affaires, Le Tournebroke, ainsi que d'une salle de spectacles où évoluent des artistes de renommée internationale, Le Caf' Conc'. Venez donc goûter l'hospitalité du Château Champlain, à Montréal!

Pour réserver, composez sans frais 1-800-268-9420.

CP Hôtels  **Le Château Champlain**

Place du Canada, Montréal H3B 4C9 (514) 878-1688

CP et  sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limited.